



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des ressources naturelles

RNNR • NUMÉRO 020 • 2^e SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 11 mars 2008

Président

M. Leon Benoit

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des ressources naturelles

Le mardi 11 mars 2008

•(1110)

[Traduction]

Le président (M. Leon Benoit (Vegreville—Wainwright, PCC)): Bonjour à tous.

Le comité poursuit son étude des perspectives et des défis de l'industrie des produits forestiers.

Nous avons comme témoins aujourd'hui, de la ville de Prince Albert, le maire Jim Scarrow; de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Hugo Asselin, professeur au département des sciences du développement humain et social; de la ville de Kenora, le maire Leonard Compton; de la société Weyerhaeuser, William Candline, directeur d'usine, Kenora Laminated Strand Lumber Facility; du First Nations Forestry Council, le chef Bill Williams, directeur; et de la Corporation agro-forestière Transcontinentale Inc., Francis Albert, président-directeur général.

Les exposés préliminaires seront présentés dans l'ordre figurant à l'ordre du jour. Nous commencerons par le maire de la ville de Prince Albert. Monsieur Scarrow, la parole est à vous pour un maximum de 10 minutes.

M. Jim Scarrow (maire, Ville de Prince Albert): Merci, monsieur le président.

Bonjour, tout le monde. Je suis très heureux d'avoir été invité à m'adresser au comité au nom de l'industrie forestière, qui a toujours été le plus important secteur canadien de ressources orienté vers l'exportation. L'industrie a développé le tissu social du Canada et a fait partie de l'assise économique de la région de Prince Albert depuis plus de 100 ans. La Saskatchewan peut en fait s'enorgueillir des nombreuses réalisations de l'industrie forestière: la plus grande scierie du Commonwealth britannique se trouvait à Big River, la première scierie canadienne de panneaux à copeaux orientés a été établie dans la ville de Hudson Bay et la première usine de pâtes de feuillus en boucle fermée du Canada se trouve à Meadow Lake. La foresterie a créé non seulement des emplois stables et bien rémunérés pour les habitants, mais aussi des collectivités saines. Elle a droit au soutien national, au moins au même titre que d'autres industries.

Au cours de l'automne 2005, la société Weyerhaeuser a annoncé qu'elle fermerait l'usine de pâtes et papiers de Prince Albert. En janvier 2006, la division des papiers a été fermée définitivement et le 12 avril 2006, l'usine de pâtes a fermé ses portes.

En août 2006, la fusion de Weyerhaeuser et Domtar a été annoncée. Domtar a pris possession de la plupart des actifs de Weyerhaeuser situés à Prince Albert. Cela fait presque deux ans maintenant que l'usine a fermé et que des milliers d'emplois liés à l'industrie des pâtes et papiers, aux scieries et aux secteurs connexes ont été perdus dans ma ville et dans la province. La province entière s'est ressentie de la fermeture de l'usine de pâtes et papiers de Prince Albert et des pertes correspondantes d'emplois et d'activité économique. Il est certain que Prince Albert, Big River, Carrot

River, Hudson Bay, Meath Park, Nipawin, Holbein, Green Lake et d'autres collectivités de toute la région forestière — où se trouvaient la plupart des emplois directs — ont été les plus touchés.

Les conséquences sociales de la fermeture sur les emplois, les familles, les institutions, les écoles, les services de santé, les organisations caritatives et autres sont très importantes. La ville de Prince Albert est touchée directement, car la majorité des employés y vivent. Les collectivités environnantes sont également touchées, parce que des employés y vivaient aussi et que des entreprises dépendantes et de soutien, comme les exploitants forestiers et de transport et les scieries, s'y trouvaient. Les effets se sont étendus à des collectivités extérieures à la région forestière où des entreprises de soutien avaient leur siège, notamment à Saskatoon et à Regina.

Sur le plan strictement économique, l'usine de pâtes et papiers de Prince Albert était un élément important de l'économie de la Saskatchewan, sa contribution au PIB provincial s'étant élevée à 0,5 ou à 1,2 p. 100, si on ajoute les scieries, les exploitants forestiers et les services de soutien. L'usine employait directement 690 personnes et soutenait 1 380 emplois indirects partout dans la province. Les effets ont été aussi importants dans le cas des scieries locales qui ont dû fermer leurs portes, occasionnant la perte de 1 883 autres emplois. Cela représente une perte totale de 3 953 emplois attribuable à la fermeture d'une seule usine.

La fermeture de l'usine a eu des retombées partout dans la province. Par exemple, l'entreprise de produits chimiques ERCO Mondial de Saskatoon, qui approvisionnait l'usine en intrants pour la production de pâtes et papiers et qui employait une centaine de personnes, a été très touchée par la fermeture. D'autres entreprises de Saskatoon et de Regina, qui fournissaient des produits et des services aux sociétés axées sur les ressources forestières, comme les entreprises de camionnage, d'emballage, de fournitures et de services consultatifs, ont perdu un gros client. Les conséquences sont très étendues, mais leur ampleur globale demeure encore inconnue.

La ville de Prince Albert a été durement touchée par la fermeture de l'usine. Elle doit perdre 1,7 million de dollars de recettes foncières et a déjà perdu 1,6 million de dollars en surtaxes d'énergie. Le manque total à gagner dépasse 3,3 millions de dollars par an. L'usine de pâtes et papiers contribuait pour 19 p. 100 au budget total de la ville.

Les écoles de la région ont aussi été durement touchées en raison du manque à gagner fiscal et de la baisse des inscriptions. D'après les calculs de la section locale 1120 du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, le système scolaire a perdu plus de 1 000 élèves.

Plusieurs organisations caritatives et d'autres groupes sont également atteints par la diminution de l'appui financier provenant du secteur forestier.

Un groupe de travail provincial a été formé le lendemain de l'annonce de la fermeture par Weyerhaeuser. Il est composé du maire de Prince Albert et de représentants des syndicats et des collectivités. De plus, des chefs d'entreprises locales ont formé le Comité d'action forestière de Prince Albert, qui fait du lobbying au nom des entreprises de Prince Albert, conseille le groupe de travail et s'occupe des communications avec la collectivité.

Malgré les conséquences de la fermeture, la ville n'a pas perdu espoir. Je n'ai pas perdu espoir. Il y a un avenir pour le secteur, mais nous devons prendre des mesures concrètes pour rebâtir cette industrie.

Les défis auxquels le secteur forestier est confronté sont à la fois mondiaux et locaux. La concurrence internationale s'intensifie dans les industries du bois de sciage et de la pâte de bois. Les arbres à croissance rapide et les coûts de main-d'œuvre moins élevés des pays de l'Amérique du Sud et du bassin du Pacifique sont trop attrayants pour que les entreprises forestières puissent les ignorer. Beaucoup d'entre elles ont délocalisé leur production de pâtes et papiers vers ces régions, en abandonnant leurs usines nord-américaines.

D'autres pays ont réagi plus rapidement que le Canada pour préserver leur secteur forestier. Les pays scandinaves, et surtout la Finlande, ont appuyé leur industrie au détriment de la nôtre. Une grande partie de leur croissance s'est faite aux dépens de l'industrie forestière canadienne, parce que leurs produits sont plus compétitifs que les nôtres sur le marché mondial.

Avec la diminution de la demande mondiale de papier, les droits qui frappent le bois d'œuvre résineux et le ralentissement des mises en chantier aux États-Unis, cette situation a des effets négatifs très prononcés sur l'industrie forestière canadienne.

La Saskatchewan fait face à des défis considérables qui lui sont propres, et notamment les changements climatiques. Tout semble indiquer que la forêt boréale de la Saskatchewan, telle que nous la connaissons à l'heure actuelle, est appelée à disparaître. La Saskatchewan est au centre des incidences des changements climatiques. Les forêts d'aujourd'hui devraient se déplacer vers le nord, mais nous ne savons pas exactement ce qui les remplacera et il ne restera pas beaucoup de temps pour développer des connaissances scientifiques à cet égard.

Toute une industrie était axée sur l'usine de pâtes et papiers de Prince Albert. Lorsqu'elle a fermé ses portes, elle a sonné le glas de notre industrie forestière. Sans autres usines de pâte à papier à proximité, beaucoup de scieries ont dû mettre fin à leurs activités parce qu'elles ne vendaient plus de copeaux. Malgré la grande qualité du bois et le fait que le prix du bois livré est le plus faible de l'Ouest canadien, il n'était pas rentable de poursuivre les opérations.

N'ayant pas été traitée avec équité aux termes de l'accord sur le bois d'œuvre résineux, la Saskatchewan a obtenu un quota bien inférieur à sa capacité. Le dernier accord ne lui a réservé que moins de 0,5 p. 100 du quota national, alors que la province peut répondre à environ 2 p. 100 de la demande du marché. De ce fait, de nombreuses scieries ont perdu l'accès au marché américain, à un moment où il avait atteint un niveau record.

Le financement récemment annoncé par Ottawa pour les collectivités durement touchées par des fermetures d'usines profitera à celles qui renoncent à la foresterie, mais d'autres efforts seront nécessaires pour aider les collectivités qui veulent continuer à exploiter leurs ressources forestières. Nous avons besoin de nouvelles initiatives pouvant maintenir le secteur jusqu'à ce que le marché de l'habitation reprenne aux États-Unis ou, ce qui est encore

plus important, jusqu'à ce que l'industrie cesse d'être tributaire de la vente de produits de base à nos voisins du Sud.

L'histoire de l'industrie forestière est semblable à celle de plusieurs autres secteurs de ressources. Il fut un temps où on pouvait réaliser de gros bénéfices en vendant strictement des produits de base, mais la situation a changé, imposant d'adopter des approches différentes. Aujourd'hui, les sous-produits du bois peuvent servir à la fabrication d'explosifs, de produits pharmaceutiques et de polymères utilisés dans les vêtements et les pneus. On dispose de technologies pour automatiser la récolte du bois, optimiser la récupération du bois par détection aux rayons X et produire du papier « intelligent » à mémoire. D'autres technologies sont développées pour convertir la fibre ligneuse en éthanol et autres biocarburants. Bref, notre industrie doit s'écarter de la production à grand volume pour s'orienter vers une production de grande valeur. Il faut investir davantage dans la R-D pour exploiter à fond ces possibilités.

Pour apprendre à faire de notre industrie forestière un secteur de croissance compétitif à l'échelle mondiale, il suffit d'observer nos plus grands concurrents. La Finlande, dont les forêts n'occupent qu'un vingtième de la superficie des forêts du Canada, a exporté en 2005 des produits forestiers d'une valeur d'environ 17 milliards de dollars, par rapport à quelque 42 milliards de dollars pour tout le Canada. Alors que la Finlande possède trois des plus grandes entreprises forestières du monde, le Canada n'en a aucune. Les récentes fusions entre Abitibi et Bowater et entre Domtar et la division du papier de Weyerhaeuser ont commencé à créer des entreprises d'une certaine taille dans un secteur que le Canada devrait dominer.

L'industrie forestière finlandaise fait face aux mêmes problèmes mondiaux que celle du Canada. Alors, comment fait-elle pour réussir? La Finlande a donné un appui considérable à plusieurs priorités clés: elle a soutenu le regroupement de l'industrie pour augmenter les rendements et les économies d'échelle; elle a encouragé la formation de grappes d'entreprises forestières pour accroître l'efficacité en minimisant la manutention des produits; elle a développé le marché des produits forestiers en démontrant la supériorité du bois par rapport à l'acier ou au béton; elle a fait participer les syndicats à la restructuration du secteur; et elle a considérablement intensifié son appui au développement de nouvelles technologies et à leur transfert à l'industrie. Ce faisant, la Finlande a consolidé sa capacité financière et intellectuelle de développer son industrie et de l'aider à s'adapter à l'évolution de l'économie mondiale.

À titre de maire de la plus grande ville de la ceinture forestière de la Saskatchewan, je suis embarrassé. Comme pays, le Canada devrait également l'être quand un pays plus petit doté de ressources moindres est tellement plus avancé que nous. Alors, que pouvons-nous faire?

• (1115)

La science est notre meilleure arme face à ces défis. J'exhorte le gouvernement à utiliser à bon escient les connaissances scientifiques acquises.

Nous pouvons nous servir de ces connaissances pour réfuter les allégations des groupes environnementaux qui prétendent que nos forêts boréales sont mal gérées. Ce n'est pas le cas et nous pouvons le prouver.

Nous pouvons nous servir de nos connaissances scientifiques pour montrer que la gestion humaine fait partie du cycle naturel et peut contribuer au maintien de forêts saines. Le réchauffement de la planète change nos forêts, mais la science nous montre comment gérer ce processus dans l'intérêt économique et écologique du pays. Nous pouvons utiliser nos connaissances pour mieux sensibiliser le public au fait que nos forêts sont bien gérées.

Nous pouvons utiliser nos connaissances scientifiques pour développer des produits et des marchés et créer de nouveaux procédés industriels pouvant maintenir la compétitivité de notre industrie. Nous pouvons les utiliser pour accroître le potentiel des biocarburants, des granulats et de la cogénération au moyen de nos ressources forestières. Nous pouvons les utiliser pour augmenter la viabilité de nos essences forestières tant sur le plan économique qu'en fonction des changements climatiques.

Des organismes, comme le Centre forestier de la Saskatchewan peuvent diriger le développement d'une industrie axée sur des produits à valeur ajoutée, sur de nouveaux marchés pour ces produits et sur des coûts de livraison compétitifs.

De nouveaux marchés sont nécessaires. Il faut déployer des efforts pour développer les produits de nos forêts et leurs marchés. Nous avons besoin d'une plus grande coordination nationale pour développer des marchés en Chine et en Inde et pour établir un système d'échange de droits d'émission pouvant sensiblement modifier les paramètres économiques de la foresterie. Des forêts positives ou neutres en carbone pourraient réduire le déséquilibre du Canada en matière de dioxyde de carbone et constituer une source réelle de revenu pour l'industrie.

Nous devons appuyer le regroupement de l'industrie et le réinvestissement du capital. Les mesures annoncées dans le budget 2008 sont utiles, mais il faudrait davantage.

Nous pouvons adopter un objectif simple consistant à doubler la consommation et l'utilisation du bois par habitant. La Finlande l'a fait.

Nous pouvez appuyer le développement du port de Churchill comme deuxième voie d'exportation pour la Saskatchewan. Cela augmenterait considérablement l'accessibilité de nos produits et raccourcirait leur trajet vers l'Europe par rapport à la route du Saint-Laurent.

Les connaissances scientifiques du Canada peuvent servir à orchestrer une campagne de promotion du bois, qui mettrait en évidence sa supériorité, comme matériau de construction, par rapport à l'acier ou au béton. Nous pourrions doubler l'utilisation du bois et recourir à différents moyens pour augmenter sensiblement l'utilisation de la fibre ligneuse à l'échelle nationale. Nous pourrions commencer par établir un code national du bâtiment qui favorise l'utilisation du bois. Comme je l'ai mentionné, l'adoption d'un objectif national visant à doubler la consommation de bois serait une preuve de l'engagement du Canada envers le secteur. Il faudrait ensuite investir dans la recherche et le développement, encourager la formation de grappes d'entreprises forestières, favoriser le regroupement des entreprises, établir un système d'échange de droits d'émissions et promouvoir l'utilisation du bois à titre d'énergie verte.

Comme maire de Prince Albert, je suis prêt à contribuer de toutes les façons possibles au renouvellement et à la revitalisation de ce secteur dans ma ville et ma province. Je pourrai jouer mon rôle dès que les politiques de soutien seront en place.

Pour atteindre la plupart de ces objectifs, il faut de la coordination, du financement et de la détermination à l'échelle nationale. Les

provinces sont peut-être responsables des forêts comme ressource, mais je crois que la nation en est responsable comme secteur d'avenir.

Merci.

● (1120)

Le président: Merci, monsieur le maire.

Je voudrais demander à tous les témoins de limiter leur exposé à un maximum de 10 minutes.

Nous avons maintenant M. Asselin, professeur à l'Université du Québec.

[Français]

M. Hugo Asselin (professeur, Département des sciences du développement humain et social, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue): Ma présentation est en français et en anglais. Je vais la distribuer.

Bonjour à tous et merci pour cette occasion de partager avec vous mes réflexions concernant l'avenir de l'industrie forestière canadienne.

Je suis professeur à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, où se trouve une masse critique de spécialistes de la forêt et du développement local et régional.

Il semble que la zone de confort dans laquelle se trouvait l'industrie depuis des décennies est maintenant devenue suffisamment inconfortable pour que de plus en plus de gens du milieu en appellent à un profond changement de paradigme. Je suis heureux de pouvoir partager aujourd'hui le bâton de parole avec le chef Williams, puisque je pense que les premières nations ont beaucoup à nous apprendre sur la façon de vivre en forêt. En effet, nous avons oublié pendant trop longtemps que nous faisons partie intégrante de l'écosystème forestier que nous habitons.

Avant de parler des possibilités et des défis qui attendent l'industrie forestière, il convient d'abord de préciser — et je ne surprendrai personne en disant cela — que l'industrie forestière canadienne est en crise. Au Québec — et c'est sans doute vrai dans d'autres provinces —, cette crise est une des pires depuis la Grande Dépression des années 1930. La crise forestière a des répercussions majeures sur les collectivités canadiennes, à commencer par les communautés autochtones, les villes mono-industrielles et les petites collectivités isolées. Dans ces communautés, la crise se traduit, entre autres, par une érosion du tissu social, un exode vers les grands centres, une démotivation et une perte de leadership et de capacités.

Sans vouloir revenir sur le sujet maintes fois abordé des causes de la crise forestière, je pense tout de même opportun de faire ici une distinction qui aura une grande importance pour le reste de la discussion. Pour expliquer les crises forestières, on entend souvent parler des facteurs conjoncturels et structurels. En réalité, je pense que le déclenchement des crises — nous vivons la quatrième crise depuis les années 1970 — est généralement dû à des facteurs conjoncturels, c'est-à-dire externes à l'industrie elle-même, et donc hors de son contrôle immédiat.

Les facteurs conjoncturels les plus importants sont l'appréciation du dollar canadien par rapport à la devise américaine, l'augmentation du prix du pétrole et la baisse du prix des produits forestiers. Ce qu'il faut bien comprendre, à mon avis, c'est que la sévérité d'une crise, en termes de fermetures d'usines, de pertes d'emplois et de chute de profits s'explique principalement par des facteurs structurels, c'est-à-dire inhérents au fonctionnement même de l'industrie forestière. Comme chaque crise est pire que la précédente depuis au moins 40 ans, force est de constater que des problèmes structurels majeurs tardent à être réglés.

Le facteur structurel par excellence est sans aucun doute le cantonnement de l'industrie forestière canadienne dans des produits de commodité — et donc de faible valeur — comme le bois d'oeuvre et le papier journal, de même que la concentration des exportations vers un seul marché: les États-Unis. Voilà donc deux défis de taille: diversifier les produits en insistant sur les produits à haute valeur ajoutée et les produits certifiés, et diversifier les marchés en diminuant la dépendance au marché américain et en considérant les pays en émergence comme d'immenses marchés potentiels plutôt que comme des compétiteurs. Dans ce genre d'initiative, il est important de miser sur nos forces. Outre sa concentration élevée en personnel hautement qualifié, le Canada est aussi reconnu comme un leader mondial en termes de certification environnementale. Le marché des produits certifiés suit une évolution exponentielle depuis une dizaine d'années, et le Canada est en très bonne position pour avoir la part du lion de cette croissance.

Parmi les solutions envisagées à la crise, on entend souvent que la consolidation, c'est-à-dire le regroupement en compagnies toujours plus grosses, est inévitable et même souhaitable. Mes observations m'amènent pourtant à penser exactement le contraire. Sans nier le rôle socioéconomique important des grandes entreprises, ce sont les entreprises de taille moyenne qui réussissent le mieux à tirer leur épingle du jeu en période de crise, parce qu'elles ont une résilience et une stabilité uniques. Les petites entreprises sont forcées de fermer parce qu'elles n'ont pas les reins assez solides pour affronter la crise, et les grandes entreprises, souvent des multinationales, choisissent de tourner le dos au Canada en attendant le retour à des conditions plus clémentes. Seulement voilà: on ne devrait pas pouvoir éteindre et allumer des communautés à volonté, comme on peut le faire avec une lumière ou une télévision.

Il faut se détourner de la production massive de commodités, qu'on pousse vers le marché, indifféremment de la demande, ce qui entraîne souvent des chutes de prix, et plutôt optimiser la chaîne de production pour que l'industrie soit plus flexible et réponde plus rapidement et plus efficacement aux besoins et aux fluctuations du marché.

En fait, on peut voir la crise sous deux angles complémentaires, mais différents. On peut voir des travailleurs qui perdent leur emploi et des communautés qui perdent leurs usines ou on peut voir des compagnies qui perdent de l'argent ou, à tout le moins, qui n'en font pas assez. Les solutions envisageables pour régler l'un ou l'autre de ces aspects du problème ne sont pas nécessairement les mêmes et je pense qu'il faut cesser de tenter de faire pousser de l'argent dans les arbres, mais plutôt s'assurer de créer et de maintenir des emplois stables et de qualité dans des communautés saines, vivantes et prospères. Il faut revenir à une foresterie plus près des gens et laisser aux communautés locales et aux régions le loisir de choisir l'usage qu'elles jugent le plus sensé de leurs forêts, en tenant compte à la fois de la durabilité environnementale, de l'acceptabilité sociale et de la viabilité économique.

●(1125)

Il faut voir la forêt comme un tout et sortir de la logique qui veut qu'une forêt ne soit qu'un entrepôt de matières ligneuses. Les nombreux écoservices et produits forestiers non ligneux fournis par la forêt boréale devraient être mis en valeur, et les collectivités devraient pouvoir en tirer des bénéfices socioéconomiques. Il est donc grand temps de changer de paradigme forestier et de se tourner vers l'aménagement forestier durable et la gestion intégrée des ressources. À ce sujet, il est déplorable que le financement de plusieurs forêts modèles du réseau canadien ait été interrompu puisque les forêts modèles avaient, entre autres, le mandat de développer des cadres régionaux, des critères et indicateurs d'aménagement forestier durable. Ces cadres sont essentiels à l'évaluation des pratiques forestières et à l'atteinte éventuelle des objectifs de développement durable.

La conservation d'écosystèmes forestiers sains devrait être au centre de la stratégie canadienne sur les forêts. Des chercheurs de l'Université de l'Alberta ont développé une façon intéressante et originale de voir les choses. Ils appellent cela la matrice inversée. Ainsi, plutôt que de voir les aires protégées comme des îlots isolés dans une matrice dominée par l'activité humaine, il faudrait envisager des îlots d'activité humaine dans une matrice dominée par l'environnement naturel. La conservation des écosystèmes, notamment par l'augmentation des superficies protégées — je rappelle que le Canada est à seulement un peu plus de la moitié de la moyenne mondiale de superficies protégées —, permettra de garder une marge de manoeuvre face aux changements climatiques, aux fluctuations des marchés mondiaux et à l'incertitude inhérente à la gestion d'écosystèmes complexes comme les forêts canadiennes. Tout ça, sans compter les raisons éthiques de préserver l'une des dernières grandes forêts intactes de la planète.

Les changements climatiques constituent un autre défi de taille pour la gestion durable des forêts au Canada. D'une part, la fréquence et la sévérité des épidémies d'insectes et de maladies risquent de s'intensifier. Déjà, le dendroctone du pin a réussi en certains endroits à franchir la barrière géographique des Rocheuses et menace de s'attaquer au pin gris et d'ainsi ravager le pays *a mari usque ad mare*. De plus, les changements climatiques entraîneront de toute évidence l'apparition de types forestiers aujourd'hui inconnus, puisque chaque espèce d'arbre, de plante ou d'animal répond de façon individuelle au changement. Les types forestiers ne vont donc pas simplement migrer au nord en blocs monolithiques. Par ailleurs, la migration de certaines espèces sera grandement compliquée par la fragmentation du paysage due à l'activité humaine, notamment le changement d'affectation des terres.

Concernant les premières nations, bien que la foresterie autochtone soit un de mes thèmes de recherche principaux, je pense que le chef Williams saura exprimer ce point de vue beaucoup mieux que moi. Néanmoins, je crois qu'il est important d'insister sur les besoins énormes des communautés autochtones en matière de formation et d'augmentation des capacités humaines et financières. Sans cela, leur participation à la planification et à la gestion des forêts demeurera marginale. La participation pleine et entière des premières nations nécessitera que des mesures strictes soient mises en place afin d'assurer la protection de la propriété intellectuelle et le partage équitable des retombées économiques des projets. Enfin, des efforts supplémentaires devront être consentis afin d'accélérer le règlement des litiges territoriaux qui durent déjà depuis trop longtemps.

Comme professeur d'université, vous me permettez d'insister sur les besoins énormes de financement de la formation et de la recherche et développement. Tous les défis que j'ai pu mentionner précédemment vont nécessiter des efforts titanesques en ce sens. Il faut, d'une part, redonner le goût aux jeunes d'entreprendre une formation en foresterie, notamment par l'octroi de bourses ciblées. D'autre part, des sommes massives doivent être investies en recherche et développement, non seulement par le gouvernement — qui fait déjà beaucoup à cet égard mais qui pourrait faire plus —, mais aussi par l'industrie. À titre d'exemple, les compagnies américaines et fennoscandinaves réinvestissent de trois à quatre fois plus de leurs profits bruts en recherche et développement que les compagnies canadiennes.

En terminant, je dirais que les défis sont nombreux et de taille. Il n'existe pas de solution magique, mais plutôt un ensemble de solutions; certaines qu'on connaît déjà et d'autres qui restent à trouver. Une seule solution appliquée mur à mur ne repoussera l'échec que de quelques années, au mieux. Il faut plutôt aborder courageusement le problème sur tous les fronts en même temps.

Je nous souhaite bonne chance à tous.

• (1130)

[Traduction]

Le président: Je vous remercie, monsieur, de vous en être tenu à moins de 10 minutes et d'être venu au comité aujourd'hui.

Nous avons maintenant, comme groupe représentant Kenora, le maire Leonard Compton et William Candline, directeur de la Kenora Laminated Strand Lumber Facility de la société Weyerhaeuser.

J'ai cru comprendre, monsieur le maire, que vous présentez l'exposé préliminaire. Est-ce exact?

M. Leonard Compton (maire, Ville de Kenora): Si vous n'y voyez pas d'objection, je parlerai pendant quelques minutes, puis je céderai la parole à M. Candline.

Le président: Allez-y.

M. Leonard Compton: Bonjour, monsieur le président et membres du comité. Je m'appelle Len Compton. Je suis le maire de Kenora, en Ontario.

Kenora est la municipalité qui est située le plus à l'Ouest de l'Ontario, entre le lac des Bois et l'autoroute transcanadienne, à 50 km à peine de la frontière du Manitoba. Kenora compte 15 177 habitants et assure des services à quelque 20 000 personnes. En été, Kenora et le lac des Bois accueillent des propriétaires de chalets du Manitoba et du Midwest américain, ce qui a pour effet de doubler sa population.

Je vois que M. Comuzzi et M. Boshcoff sont présents aujourd'hui. Ils connaissent très bien notre région. Je suis heureux de les voir ce matin.

Permettez-moi de commencer par vous donner un bref aperçu de l'état actuel de l'industrie des produits forestiers à Kenora.

Depuis 2005, nous avons eu à supporter la fermeture de l'usine de pâtes et papiers d'Abitibi Consolidated, qui a entraîné la perte de 361 emplois, la fermeture de la scierie Devlin Timber, qui a occasionné l'élimination de 50 emplois, la mise à pied de 40 travailleurs à l'usine iLevel Weyerhaeuser et, plus récemment, la réduction des activités à l'usine Kenora Forest Products, qui a causé la perte de 105 emplois. Cela représente au total plus de 550 emplois perdus.

La tendance est la même dans l'ensemble du Nord-Ouest de l'Ontario. Les fermetures, les mises à pied et les compressions dans l'industrie des produits forestiers ont eu des répercussions sur Sioux

Lookout, Dryden, Atikokan, Thunder Bay, Red Rock, Nipigon, Greenstone, Wawa et plusieurs autres collectivités du Nord-Est de l'Ontario. Le ralentissement actuel du marché américain de l'habitation, la vigueur du dollar canadien et les coûts élevés de l'énergie et de la construction des routes dans le Nord-Ouest de l'Ontario sont autant d'éléments qui ont contribué à provoquer la « tempête parfaite » pour cette industrie.

Kenora a adopté un plan de développement économique, une stratégie de relance de la région, qui est menée de façon dynamique. Notre plan mise sur les atouts axés sur les ressources de notre collectivité dans l'industrie des produits forestiers ainsi que sur les attraits naturels de la région, afin de faire de Kenora une destination pour les nouveaux résidents permanents et saisonniers comme pour les visiteurs.

Nous nous orientons vers la diversification, mais nous devons également protéger le fondement de notre bien-être économique. L'élimination complète du secteur forestier serait tout simplement impossible à gérer. En d'autres temps et dans d'autres provinces, le gouvernement fédéral serait intervenu assez tôt en proposant différentes formes d'assistance, mais cela ne s'est pas produit.

L'annonce, en janvier, par le gouvernement Harper, de l'injection d'un milliard de dollars dans la fiducie nationale pour le développement communautaire est certainement la bienvenue, mais l'aide doit parvenir aux collectivités le plus rapidement possible. De bien des façons, nous avons presque l'impression qu'elle arrive trop tard.

Afin de nous préparer pour cette rencontre, nous avons tenu des réunions avec des représentants de nos entreprises forestières locales et avons pris contact avec plusieurs organismes régionaux et nationaux. Nous considérons qu'il incombe à l'industrie de parler de cette situation. J'ai donc le plaisir de vous présenter Bill Candline, le directeur de l'usine TimberStrand d'iLevel Weyerhaeuser, à Kenora.

• (1135)

Le président: La parole est à vous, monsieur Candline.

M. William Candline (directeur d'usine, Kenora Laminated Strand Lumber Facility, Weyerhaeuser Company): Merci, monsieur le maire.

Je m'appelle Bill Candline. Je suis le directeur général de l'usine TimberStrand de Kenora, qui est une division d'iLevel Weyerhaeuser.

iLevel s'intéresse essentiellement au marché de l'habitation. La société Weyerhaeuser a en fait regroupé toutes les entreprises qu'elle avait acquises et développées au fil des ans sous la bannière iLevel pour concentrer ses efforts sur le marché de l'habitation, principalement en Amérique du Nord. Les produits fabriqués comprennent les panneaux à copeaux orientés, le bois débité, le contreplaqué, le bois de copeaux lamellés — comme à l'usine de Kenora —, le bois en placage stratifié, les poutrelles en I, etc.

L'usine de Kenora a ouvert en 2002. Nous avons produit notre premier panneau en octobre 2002. C'est une nouvelle usine très moderne où nous produisons du bois d'ingénierie à valeur ajoutée. Elle est l'une des deux seules installations du monde à fabriquer ce produit spécialisé fait de copeaux lamellés.

C'est un produit fabriqué à partir d'essences auparavant sous-utilisées comprenant principalement du peuplier et un peu de bouleau. Nous utilisons entre autres une technologie allemande consistant en une presse à injection de vapeur pour produire une énorme billette de 64 pieds de longueur, 8 pieds de largeur et jusqu'à 3,5 pouces d'épaisseur, pouvant peser 7 500 livres. La billette passe ensuite par une espèce de scierie traditionnelle pour produire des poutres, des chevêtres et même des colombages. C'est donc un procédé vraiment unique.

Notre société a investi 300 millions de dollars dans l'usine de Kenora. Nous avons actuellement 160 associés et un effectif très diversifié comprenant 25 p. 100 de femmes et 25 p. 100 d'Autochtones.

Nous avons travaillé sans cesse, depuis 2002, pour réduire nos coûts et accroître le rendement de nos opérations. Comme la plupart des établissements du Canada, nous avons été très touchés par le ralentissement du marché américain de l'habitation. Il y a trois ans, le nombre des mises en chantier en Amérique du Nord dépassait largement les 2 millions. Nous en aurons probablement un million cette année. Nous fonctionnons actuellement à la moitié de notre capacité. En même temps, nous sommes fiers de dire que notre usine est restée ouverte l'année dernière pendant que Weyerhaeuser fermait une usine semblable, juste de l'autre côté de la frontière, au Minnesota. La fibre ligneuse représente la plus grande partie de nos coûts, ce qui signifie que notre situation économique est étroitement liée à la politique provinciale relative aux ressources naturelles.

Mon exposé portera principalement sur cinq grands domaines: la fiscalité, les marchés, les gaz à effet de serre, le système de quotas et les partenariats avec les Autochtones.

Au chapitre de la fiscalité, notre industrie souhaite que les crédits d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental soient entièrement remboursables, afin de soutenir l'innovation et la recherche dans les entreprises canadiennes, et que l'amortissement sur deux ans s'applique pendant une période minimale de cinq ans. Le dernier budget fédéral n'a pas donné suite à ces recommandations.

L'usine de Kenora est, selon moi, l'exemple parfait de développement novateur qui mérite d'être soutenu par ce programme. Nous avons obtenu des crédits pour les innovations et les progrès techniques que nous avons intégrés dans la nouvelle usine TimberStrand. Nous avons également obtenu de l'aide pour les activités de développement entreprises au niveau des procédés lorsque nous nous sommes efforcés d'étendre la gamme de produits fabriqués à l'usine de Kenora. Bien que l'usine ait bénéficié de ce programme dans le passé, elle ne fait plus actuellement de travaux de développement.

Je crois que notre message au sujet de Kenora est très clair. C'est le genre d'opération qui découle du soutien à la recherche scientifique et au développement expérimental. Ce programme ne prévoit aucun soutien lorsqu'une industrie fonctionne au ralenti. Dans ces conditions, il n'a pas une grande valeur et ne stimule pas l'innovation et le développement dont l'industrie a besoin pour s'engager sur la voie de la reprise.

Nous devons avoir accès à de nouvelles technologies afin de permettre à nos entreprises du secteur forestier de rivaliser avec les entreprises concurrentes de la Scandinavie. Un soutien est nécessaire pour encourager la recherche, développer de nouveaux produits, ajouter de la valeur aux entreprises existantes, étudier des options

énergétiques moins coûteuses et créer des marchés ailleurs qu'aux États-Unis.

- (1140)

Au chapitre des marchés, le Canada est bien placé pour rehausser l'image de marque de l'industrie des produits forestiers à l'étranger. Nous avons des fibres et des produits qui comptent parmi les meilleurs du monde. Nous souhaitons donc recommander le lancement et le financement d'une campagne pluriannuelle nationale visant à faire connaître nos forêts et notre industrie des produits forestiers dans un certain nombre de marchés importants. Nous croyons savoir que le dernier budget fédéral prévoit 10 millions de dollars pour financer une campagne d'information de ce genre. C'est une mesure positive dont nous félicitons le gouvernement.

Nous voudrions également recommander une prolongation du financement des initiatives en cours tendant à développer de nouveaux marchés et de nouvelles utilisations des produits canadiens du bois.

Le troisième domaine est celui des gaz à effet de serre. L'industrie des produits forestiers a investi des milliards de dollars au cours des 15 à 20 dernières années pour réduire les émissions de ses usines. Nous aimerions que le gouvernement fédéral reconnaisse les réalisations de l'industrie à ce chapitre. Nous vous exhortons également à collaborer avec l'industrie pour que la réglementation gouvernementale sur la qualité de l'air soit mise en œuvre en tenant compte de la situation économique actuelle de l'industrie.

Parmi les autres considérations environnementales, il y a lieu de mentionner la compensation des gaz à effet de serre. Le gouvernement fédéral a commencé à examiner le bien-fondé et les modalités de mise en œuvre d'un système de compensation. Ce système mettrait en évidence les possibilités de réduction des émissions de gaz à effet de serre produites par les usines non réglementées et par la séquestration biologique.

L'Association des produits forestiers du Canada met au point sa position à ce sujet. Un système de compensation bien conçu pourrait assurer d'énormes avantages à l'industrie forestière. En ce qui concerne Kenora, un système de ce genre permettrait de compenser les émissions en réduisant la consommation de combustibles fossiles grâce à l'utilisation de combustibles de remplacement. Sur le plan de l'exploitation forestière, la compensation pourrait prendre la forme d'opérations de boisement, de reboisement, de prévention du déboisement et de gestion des forêts.

La reconnaissance des efforts que nous avons déployés jusqu'ici est également essentielle. De plus, nous appuyons la position de l'Association des produits forestiers du Canada et de la Coalition forestière concernant la soustraction du secteur des produits du bois aux cibles d'émissions de composés organiques volatils. Nous appuyons aussi la position de l'Association et de la Coalition préconisant d'appliquer les cibles d'émissions particulières uniquement aux unités de combustion des produits du bois.

Le quatrième domaine concerne les quotas de bois d'œuvre résineux.

Avant d'aller plus loin, je dois admettre que je ne suis pas un expert des différends relatifs au bois d'œuvre résineux. Heureusement, l'usine de Kenora n'est pas touchée par le dernier accord conclu avec les États-Unis. Toutefois, la façon dont l'accord est géré peut avoir d'énormes répercussions sur Kenora et la région environnante.

Le système initial de quotas visant les résineux avait été conçu avant que les marchés ne connaissent la situation imprévue et sans précédent qui règne actuellement. Les prix et la demande de produits du bois n'ont jamais été aussi faibles aux États-Unis. L'industrie ontarienne a travaillé très fort pour persuader tous les intéressés d'accepter un changement de deux ans du système provincial de quotas afin de permettre aux usines de prendre des décisions économiques rationnelles au sujet de l'approvisionnement du marché, sans porter préjudice à leur capacité de redémarrer à la suite d'une réduction.

Le président: Monsieur Candline, je dois vous demander de terminer. Nous devons entendre deux autres témoins, ce qui ne nous laissera que très peu de temps pour poser des questions si les exposés préliminaires sont trop longs.

M. William Candline: Je vais passer tout de suite aux partenariats avec les Autochtones, qui constituent le cinquième domaine.

Kenora forme des partenariats de développement économique avec les premières nations à cause des liens étroits qui existent. Nous sommes des partenaires liés par des traités. Nous reconnaissons que les premières nations ont des droits constitutionnels et issus de traités sur leurs terres traditionnelles. Ces droits ont une incidence majeure sur le secteur forestier. Des projets sont réalisés en commun par les premières nations et le secteur privé. Ils sont très importants, mais ils risquent d'être compromis par la fragilité du secteur forestier. Les marchés sont limités, des obstacles entravent l'exportation et l'économie forestière est affaiblie par le ralentissement économique qui se manifeste aux États-Unis.

Bref, le secteur forestier a des perspectives et des défis différents dans chaque région du Canada. Le Nord-Ouest de l'Ontario a besoin de politiques de soutien fédérales et provinciales tenant compte des difficultés particulières que connaissent nos entreprises forestières. Le gouvernement fédéral et la province doivent agir de concert. Cette collaboration est aujourd'hui plus importante que jamais. Le secteur privé et les premières nations doivent également participer. Nous devons nous serrer les coudes comme nous ne l'avons jamais fait auparavant.

• (1145)

Le président: Je vous remercie.

Nous avons maintenant, du First Nations Forestry Council, le chef Bill Williams, directeur.

La parole est à vous.

M. Bill Williams (directeur et chef, First Nations Forestry Council): *Ha7lh kwakwayel.*

[*Le témoin s'exprime dans sa langue maternelle.*]... le First Nations Forestry Council de la Colombie-Britannique.

Je voudrais vous remercier de nous avoir offert cette occasion unique de passer en revue les défis auxquels toute l'industrie des produits forestiers est confrontée.

Je voudrais en particulier parler du dendroctone du pin ponderosa qui attaque actuellement les forêts de la Colombie-Britannique. Le dendroctone menace de façon immédiate 103 collectivités autochtones. Nous avons besoin de mesures préventives.

M. David Porter a attiré l'attention du monde sur la crise de nos forêts à Bali, en décembre dernier. L'information commence donc à circuler. M. Porter était à Ottawa en décembre. Malheureusement, les réunions qui se sont tenues dans la capitale nationale n'ont abouti qu'à de belles paroles de la part du ministre des Forêts. Le dernier

budget fait totalement abstraction de la crise en Colombie-Britannique, qui est maintenant considérée comme la pire catastrophe naturelle de l'histoire de la province.

Nous espérons que votre comité pourra sonner l'alarme et susciter des mesures concrètes pour remédier à la situation en Colombie-Britannique. Ne vous y trompez pas: des vies, des moyens d'existence et la survie de collectivités entières seront en jeu dans les prochains mois. Je veux parler d'écoles et de maisons.

La région dont nous parlons compte 103 collectivités autochtones où vivent 100 000 personnes. Ces collectivités sont dispersées sur un immense territoire de l'intérieur de la Colombie-Britannique, qui est maintenant couvert de pins morts et mourants. Les collectivités autochtones commencent à vivre dans la peur parce que la saison des incendies de forêt, qui va de juin à septembre, s'approche rapidement.

Le territoire dont nous parlons a une superficie de 13 millions d'hectares. Il est plus étendu que la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick réunis. Si vous préférez le comparer à un pays, il est à peu près de la taille de la Grèce.

Cette dernière comparaison convient particulièrement parce que nos forêts mortes risquent de donner lieu à des incendies autrement plus dévastateurs que ceux qui ont ravagé la Grèce l'année dernière.

Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de voir des photos de ce qui s'est produit dans la vallée de l'Okanagan il y a cinq ou six ans. Les flammes, qui montaient à 25 à 50 mètres de hauteur, avaient englouti un millier de maisons dans l'Okanagan. Dans notre secteur, ce serait deux à trois fois plus grave. Les dégâts seraient énormes.

Les dommages sont irréversibles. Même le confinement sera extrêmement difficile à réaliser. Pour le moment, notre priorité est de survivre. Comment pouvons-nous survivre à un incendie de forêt dans ces conditions? Il est curieux de penser que l'absence d'incendies pendant des années, combinée aux températures élevées résultant du réchauffement de la planète, a donné lieu à cette crise du dendroctone du pin. En effet, un incendie serait l'un des moyens par lesquels la forêt pourrait se guérir elle-même, mais il risquerait en même temps de détruire des collectivités et des vies.

Le problème, c'est que 103 collectivités autochtones se trouvent au milieu de la zone qui serait touchée. Il y a 300 réserves autour desquelles il faudrait créer une zone pare-feu complètement dégagée d'une largeur minimale de deux kilomètres pour empêcher les flammes de les anéantir. Les incendies progressent rapidement. La majorité de nos collectivités ont des écoles, des maisons et des bâtiments communautaires et sont isolées. Les évacuer serait difficile, sinon impossible.

Nous avons besoin de zones de protection contre l'incendie et de bons plans d'évacuation. Cela coûtera cher. Nous estimons actuellement qu'il faudra compter environ 1 000 \$ par hectare et que la superficie à dégager autour des 300 collectivités autochtones totalisera 135 041 hectares. Le prix total s'élèvera donc à 135 millions de dollars.

•(1150)

Les risques sont connus depuis quelques années déjà. Lors des dernières élections fédérales, nous espérions obtenir du financement. Le gouvernement libéral d'alors avait déjà fourni 100 millions de dollars pour aider la Colombie-Britannique à affronter la crise du dendroctone. Au cours de la campagne électorale, il avait promis d'avancer un milliard de dollars supplémentaires. Les conservateurs avaient fait la même promesse. Nous les avons pris au mot. Le programme des nouvelles relations avec les Autochtones du premier ministre Campbell prévoyait d'offrir aux premières nations 20 p. 100 du milliard de dollars — soit 200 millions — pour affronter la crise. Nous continuerons à collaborer avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, mais nous n'avons pas ce qu'il nous faut pour faire face à la crise.

Contrairement au gouvernement libéral précédent, le gouvernement conservateur refuse de transférer directement de l'argent aux collectivités autochtones. Il choisit les projets qu'il souhaite financer. Il y a, par exemple, un projet destiné à agrandir un aéroport. Même si la collectivité voisine en a probablement besoin, le projet ne l'aidera pas à affronter la crise du dendroctone.

Les premières nations n'ont pas reçu beaucoup d'argent jusqu'ici. D'après les chiffres les plus récents du ministère des Ressources naturelles, moins de 5 millions de dollars ont été dépensés ou engagés depuis 2006 au profit des collectivités touchées des premières nations.

Nous connaissons les menaces et les défis à affronter, mais nous avons besoin de ressources pour aider nos collectivités et sauver nos maisons, nos écoles, nos aînés et nos enfants.

Huyhexwa. Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé.

Le président: Merci, chef Williams.

Nous passons maintenant à la Corporation agro-forestière Transcontinentale Inc., représentée par son président-directeur général, Francis Albert. Vous pouvez prendre jusqu'à 10 minutes pour présenter votre exposé.

[Français]

M. Francis Albert (président-directeur général, Corporation agro-forestière Trans-Continental inc.): Bonjour, monsieur le président.

Bonjour, membres du comité. La Corporation agro-forestière Trans-Continental remercie le Comité permanent des ressources naturelles de lui donner l'occasion de se prononcer sur le défi que l'industrie forestière devra relever. Les principaux enjeux, dans un contexte de mondialisation, sont d'ordre économique, social et environnemental.

Dans un premier temps, je voudrais mentionner que je n'ai pas précisé l'impact économique au Québec des fermetures d'usines et des milliers d'emplois perdus. M. Asselin l'a mentionné plus tôt. Puisque le temps est limité, je ne l'ai pas précisé dans mon mémoire. J'ai beaucoup plus parlé des actions qu'on devrait prendre pour corriger la situation.

La Corporation agro-forestière Trans-Continental est un organisme de gestion en commun, communément appelée un groupe forestier, qui regroupe sur une base volontaire plus de 450 propriétaires et actionnaires. Donc, c'est une entreprise « collective ».

Notre mission consiste en l'aménagement intensif des ressources du territoire tant en forêt privée que publique, ainsi qu'en la création et en l'augmentation des activités socioéconomiques générées en milieu rural par les ressources naturelles, plus particulièrement par le

maintien et l'accroissement d'emplois de qualité. De plus, nous sommes partenaires des usines de sciage du Groupe NBG et de feuillus durs de Bégin & Bégin. Ces deux usines appartiennent à plus de 50 p. 100 à des propriétaires de lots boisés. C'est une chose rare au Québec et au Canada. Ce sont les communautés et les propriétaires de lots boisés qui sont les propriétaires à plus de 50 p. 100 de cette usine.

Je vais vous préciser les termes que je vais utiliser. Les objectifs sont l'aménagement intensif de nos forêts, la main-d'oeuvre, le développement industriel et la certification forestière.

Débutons par l'aménagement intensif de nos forêts. L'industrie forestière est fondée sur sa ressource principale: le bois. Pour qu'une industrie soit compétitive, elle doit avoir un approvisionnement en bois de qualité et en quantité suffisante pour répondre à la demande du marché. L'aménagement intensif de nos forêts sur les territoires à haut potentiel de production ligneuse permettrait d'augmenter la productivité de nos forêts en protégeant les autres ressources. De plus, une forêt en santé permet d'augmenter le captage du carbone. Ce n'est pas une chose à dédaigner. Il est prouvé scientifiquement que si on produit plus de matières ligneuses, les gaz à effet de serre diminuent.

La forêt privée du Québec contribue à plus de 20 p. 100 de l'approvisionnement des usines. C'est une forêt proche des communautés et des usines. Il y a donc une économie au chapitre du transport et une réduction des gaz à effet de serre. On a parlé plus tôt des gaz à effet de serre. Si on transporte du bois sur de longues distances, cela crée des problèmes en ce sens. Cette forêt possède le potentiel de production le plus élevé, et les travailleurs sylvicoles peuvent gagner dignement leur vie.

Toutefois, il est essentiel que le financement affecté à la forêt privée soit augmenté afin d'atteindre les objectifs visés par une sylviculture intensive. Une étude sur l'impact des investissements publics en forêt privée a été faite par l'Université Laval en collaboration avec le Réseau canadien de forêts modèles. Elle démontre que les dépenses publiques pour l'aménagement de la forêt privée sont des investissements structurants pour le gouvernement. Cette étude se trouve sur le site Internet du Réseau canadien de forêts modèles. J'ai en main une copie de cette étude.

Pour ces raisons et bien d'autres, nous recommandons au ministère des Ressources Naturelles du Canada d'investir dans un programme d'intensification de l'aménagement des forêts privées au Canada. Au Québec, il existe un programme adapté à la forêt privée. Cependant, des sommes additionnelles sont nécessaires pour répondre aux objectifs visés, soit d'accroître en quantité et en qualité un approvisionnement stable à des prix compétitifs à nos industries forestières. Le coût de la fibre constitue une grande partie des coûts de production de l'industrie. Si on diminue le coût de la fibre, les coûts diminueront également. Pour ce faire, il faut accroître la possibilité forestière de nos territoires.

Concernant la main-d'oeuvre de l'industrie forestière, j'ai traité d'un seul aspect: les travailleurs âgés. On a de bons programmes de formation. Cependant, il faut avoir une relève et aider les jeunes à retourner sur les bancs d'école pour recevoir de la formation dans le domaine de la forêt. Présentement, au Québec, comme partout ailleurs, la crise forestière a causé un grand désistement. Il n'y a plus de jeunes qui retournent sur les bancs d'école.

Les travailleurs forestiers, tant en usine qu'en forêt, sont la pierre angulaire de l'industrie. Nous sommes tous conscients que la crise actuelle fait des ravages dans le secteur industriel: fermetures temporaires ou définitives, consolidation, changements technologiques, etc. Généralement, cette main-d'oeuvre est très expérimentée et l'âge de celle-ci est souvent supérieur à 55 ans. Cependant, la majorité des travailleurs, surtout en forêt, n'ont aucun fonds de retraite. Ils doivent donc travailler plus longtemps. Le métier d'ouvrier sylvicole, tel que celui d'abatteur manuel et de débroussaillieur, demande des efforts physiques considérables. Ceux-ci auront besoin d'une aide particulière pour continuer à développer cette richesse collective qu'est la forêt.

• (1155)

À partir de la Fiducie nationale pour le développement communautaire, nous recommandons de créer un fonds adapté aux ouvriers sylvicoles et aux travailleurs d'usine qui n'ont pas de fonds de pension, afin de leur permettre de se rendre dignement à leur retraite, vu les efforts qu'ils ont déployés. Ce programme devrait être réalisé avec chaque province pour répondre aux besoins de cette clientèle. Ce programme n'a pas pour but de les mettre complètement hors du circuit, mais de les aider à traverser la crise actuelle, parce que présentement, ils ont de la difficulté à travailler un nombre de semaines suffisant pour avoir droit à des prestations d'assurance-emploi.

Je vais maintenant parler du développement industriel. L'industrie de la transformation des ressources forestières est un secteur très important pour le développement économique de plusieurs communautés. Des milliers d'emplois y sont directement reliés, tant en usine qu'en forêt. Plusieurs autres y sont indirectement reliés, comme le transport et la fabrication de machinerie de transformation des produits ligneux.

Dans un contexte de mondialisation et de compétition des pays émergents, nous devons relever le défi d'accroître la productivité de l'industrie en nous dotant d'une stratégie de développement axée sur des produits à forte valeur ajoutée. Pour ce faire, il faudra avoir une complicité très étroite avec toutes les provinces.

Il faut bien comprendre que ce n'est pas la consolidation de l'industrie qui va régler tous les problèmes, au contraire. Comme l'a dit M. Asselin, chez nous, ce sont les petites usines qui sont encore ouvertes. Les grandes usines sont quasiment toutes fermées, pour toutes sortes de raisons: leurs coûts de production sont trop élevés et bien souvent, elles vont chercher leur bois trop loin. Idéalement, il faudrait investir dans les petites communautés locales pour qu'elles puissent vivre de cette industrie.

Nous recommandons les mesures suivantes: adapter les programmes d'investissement aux petites et moyennes entreprises; donner des crédits d'impôt remboursables aux entreprises du secteur de la transformation des ressources, surtout celles qui se dirigeront vers la valeur ajoutée; développer la filière bois, la filière énergétique à base de biomasse forestière et celle du bioraffinage; et accroître l'utilisation du bois comme matériel écologique, notamment dans les bâtiments publics et commerciaux, en lieu et place des matériaux plus énergivores, non renouvelables ou plus polluants.

Un des enjeux qui permettront à l'industrie forestière de se démarquer au niveau mondial sera d'avoir une forêt qui respecte les critères de développement durable. Plusieurs pays exigent que le bois utilisé dans la construction de bâtiments publics respecte ces critères. La certification forestière permet de répondre à ces exigences. Nous croyons qu'il revient à chaque province de faire certifier ses forêts publiques. Cependant, les coûts que l'industrie doit

assumer pour respecter les normes de certification sont très élevés. En forêt privée, les propriétaires de lots boisés doivent se regrouper pour diminuer les coûts de la certification. Il est très difficile de faire certifier la forêt privée, parce que les coûts sont trop élevés. Il faut donc que les propriétaires se constituent en groupement forestier.

À cet égard, nous recommandons les mesures suivantes: la création d'un programme de crédits d'impôt remboursables afin que l'industrie puisse procéder à la certification forestière; la mise sur pied d'une assistance technique adaptée à chaque région pour répondre aux critères de certification; la création d'un programme de financement pour les propriétaires privés de petites superficies, afin de diminuer les coûts de la certification.

En conclusion, l'industrie de l'aménagement forestier et de la transformation des ressources forestières est et sera un pilier important de l'économie du Canada et de ses provinces. Présentement, on traverse une crise. On sait que celle-ci est temporaire; le bois va se revendre sous forme d'autres produits à valeur ajoutée. Cependant, les industriels et les petites communautés doivent se prendre en main et il leur faut de l'aide pour ce faire. La crise forestière nécessitera de grands changements dans notre industrie. Le gouvernement du Canada doit soutenir cette industrie pour qu'elle fasse ce passage essentiel de la tradition à l'innovation.

Merci beaucoup.

• (1200)

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Albert.

Monsieur St. Amand.

M. Lloyd St. Amand (Brant, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je compte céder la plus grande partie de mon temps de parole à M. Boshcoff. Je remercie tous les témoins pour les exposés très complets qu'ils nous ont présentés.

Monsieur Compton et monsieur Candline, notre collègue Roger Valley a constamment insisté, au caucus et ailleurs, sur l'importance du secteur forestier pour les habitants de sa circonscription. M. Valley n'est pas membre de ce comité, mais je sais combien il apprécie votre contribution et le fait que vous ayez pris le temps de venir au comité aujourd'hui.

Ma seule question s'adresse à M. Candline. Vous avez parlé, avec une certaine modestie, du nouveau produit mis au point par votre société. Vous avez dit que le procédé se fonde sur des technologies venant d'Allemagne et d'ailleurs. Pouvez-vous nous donner des précisions à ce sujet? Avez-vous obtenu une subvention ou bien était-ce une initiative de l'usine elle-même?

M. William Candline: Le bois d'ingénierie que nous vendons actuellement sous le nom de Timberstrand est un panneau de longs copeaux lamellés. Il a été conçu par une société américaine, Trus Joist, qui avait beaucoup innové en matière de bois d'ingénierie et qui est un chef de file mondial dans ce domaine. C'est cette société qui a mis au point la poutrelle en I qu'on peut voir dans la plupart des planchers des maisons d'aujourd'hui.

Trus Joist ainsi que la première société MacMillan Bloedel ont mis au point la technologie des panneaux de copeaux lamellés qui se base sur un procédé semblable à celui des panneaux à copeaux orientés. Nous prenons des billes de peuplier que nous réduisons en copeaux très minces de six pouces de longueur sur trois quarts de pouce de largeur. Les copeaux sont collés ensemble pour former des panneaux. C'est le même procédé qui sert à la fabrication des poutres porteuses et des éléments de charpente. Les copeaux sont tous alignés dans la même direction.

La technologie allemande dont j'ai parlé a été développée de concert avec Trus Joist et la société allemande Siempelkamp, qui a mis au point la presse à injection de vapeur servant à fabriquer les poutres porteuses et les autres produits très épais qu'il est nécessaire de traiter.

M. Lloyd St. Amand: Merci beaucoup.

Je cède maintenant la parole à M. Boshcoff.

M. Ken Boshcoff (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Merci.

Monsieur le maire Jim Scarrow, vous avez dit que la foresterie mérite un soutien national. Monsieur le maire Leonard Compton, vous avez parlé d'une stratégie de reprise. Je ne sais pas si vous êtes tous deux au courant du fait que la fiducie nationale pour le développement communautaire d'un milliard de dollars est un programme de trois ans. Nous avions demandé 1,5 milliard par an, mais cela revient à environ 330 millions par an, qui ne sont pas réservés au secteur forestier, mais qui seront répartis entre tous les secteurs.

Croyez-vous, monsieur Scarrow, que ce financement est suffisant à titre de programme national, compte tenu du fait qu'il sera distribué par les provinces et les territoires?

Monsieur le maire Compton, pensez-vous que l'accès à la fiducie devrait être limité à ceux qui ont élaboré une stratégie de reprise ou un plan?

•(1205)

M. Jim Scarrow: Je voudrais commencer par vous remercier de cette occasion. Je m'excuse d'avoir dépassé la limite de temps dans mon enthousiasme.

J'ai cru comprendre que la Saskatchewan recevrait environ 30 millions de dollars dans le cadre de ce plan. La province a connu en très peu de temps une croissance économique sans précédent.

Je trouve très intéressant qu'on ait prévu une certaine souplesse. Au départ, l'argent devait être réservé aux collectivités dévastées par des mises à pied ou des pertes d'emplois permanentes. Je crois qu'il y a maintenant un peu plus de souplesse et que le gouvernement de la Saskatchewan étudie la situation. À mon avis, l'argent devrait servir à la formation, surtout parmi les premières nations, au titre de l'éducation et de la formation en cours d'emploi des Autochtones, parce que les compétences requises en foresterie sont utilisables dans un certain nombre d'autres secteurs.

Le président: À vous, monsieur le maire Compton.

M. Leonard Compton: À Kenora, notre plan de reprise est en fait un plan de développement économique. Nous cherchons à étendre l'assiette de l'impôt foncier en attirant de nouveaux résidents dans la région. Ce n'est pas entièrement lié à la foresterie, mais le montant prévu pour trois ans est probablement minime en ce qui concerne Kenora. Je n'ai pas l'impression que beaucoup de demandes de financement ont été présentées. Il est même possible qu'il n'y en ait pas du tout. Je ne crois pas que les gens, y compris les responsables de l'industrie, sachent grand-chose de ce programme.

Pour Kenora, la perte de 550 emplois représente environ 16 millions de dollars par an. Ce serait l'équivalent de 1,2 milliard de dollars dans le Grand Toronto. Je pense qu'on se serait beaucoup démené si la même catastrophe avait touché la région torontoise.

Le fait que le Nord-Ouest de l'Ontario représente une région d'auto-adaptation — je veux dire par là que le gouvernement fédéral ne se soucie pas de nous et nous laisse nous adapter à la situation, quelle qu'elle soit — signifie que le gouvernement fédéral n'intervient pratiquement pas pour nous aider. Vous conviendrez probablement que nous sommes considérés comme une région d'auto-adaptation, dans le Nord-Ouest de l'Ontario.

À Kenora, nous sommes des optimistes. Nous n'attendons pas grand-chose des autres, mais nous sommes vraiment inquiets pour notre secteur forestier. Nous ne pouvons pas l'abandonner. Nous sommes à la recherche d'autres activités de développement économique dans notre région.

Je ne sais pas si cela répond à votre question, Ken, mais c'est ce que nous pensons.

M. Ken Boshcoff: Je vous remercie.

Bill, pouvez-vous nous dire de quelle façon la déduction pour amortissement accéléré de deux à cinq ans pourrait aider votre société en particulier? Cela serait utile au comité.

Merci, monsieur le président.

M. William Candler: Les projets comme celui de Kenora essaient de trouver des capitaux. L'usine de Kenora a été construite en 2001 et a démarré en 2002. Si l'amortissement accéléré était offert pendant cinq ans, d'autres projets comme celui de Kenora pourraient devenir assez intéressants pour être réalisés.

Le président: Je vous remercie.

Nous passons maintenant au Bloc québécois. Madame DeBellefeuille, vous avez sept minutes.

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille (Beauharnois—Salaberry, BQ): Merci, monsieur le président.

Je remercie l'ensemble des témoins. On est privilégiés d'avoir assisté à des exposés de grande qualité. Malheureusement, on a peu de temps pour vous questionner.

Il est bon de répéter que le Québec représente 32 p. 100 de l'industrie forestière canadienne, que 45 p. 100 des municipalités à industrie unique dépendant de la forêt sont au Québec et que plus de la moitié des emplois dépendant de la forêt qui ont été perdus au Canada depuis avril 2005 l'ont été au Québec. Ces chiffres pèsent lourd au Québec. La crise forestière touche durement le Québec, l'Ontario et d'autres provinces. Tout le monde s'entend pour dire que l'ensemble des villes à industrie unique vivant de la forêt sont durement frappées au Québec.

Vous avez à peu près tous parlé de l'importance de la recherche et de l'innovation. Vous en avez parlé comme de leviers et de moyens de se relever de la crise, de faire face à la concurrence et d'être plus avant-gardiste.

Monsieur Asselin, pourriez-vous me parler de l'importance pour le secteur forestier du Québec et des autres provinces d'investir dans la recherche? Quels effets pratiques pourraient pousser les députés du gouvernement à recommander d'investir plus massivement dans la formation et la recherche?

• (1210)

M. Hugo Asselin: L'une des principales raisons qu'aurait le gouvernement d'investir en recherche se retrouve dans une anecdote. Quand j'ai commencé ma maîtrise, il y a environ 12 ans, j'étais très découragé parce que je ne voyais pas quand les résultats de ma maîtrise seraient appliqués dans la réalité. Je me disais qu'au fond, je faisais cela pour rien. C'était il y a 12 ans, il n'y a pas si longtemps. Maintenant, je suis devenu professeur. Mes étudiants à la maîtrise font des travaux, et l'année suivante, des compagnies ou des gouvernements — peu importe où cela s'applique — testent leurs travaux sur le terrain. C'est très encourageant, car cela signifie qu'on passe rapidement de la recherche à l'application sur le terrain. Ça vaut la peine de le faire.

Dans ma présentation, j'ai parlé des pays qu'on considère comme des compétiteurs du Canada. Cela veut dire qu'ils pensent que ça va mieux pour nous et ils investissent trois, quatre, cinq ou six fois plus en recherche et développement que le Canada. C'est peut-être ce qui explique en partie leur succès. C'est bien que des sommes soient consacrées aux travailleurs âgés. Cela permet aux communautés et aux Autochtones de se relever. Il faut poursuivre dans cette voie, mais il ne faut pas non plus négliger la recherche qui est souvent derrière tout cela et qui fournit des solutions à court, moyen et long terme.

Mme Claude DeBellefeuille: Le programme Partenariat technologique Canada donnait des fonds pour aider les industries à développer de nouveaux produits de pointe. À leur arrivée, les conservateurs ont aboli ce programme. C'était un mauvais moment pour le faire puisque, selon la conclusion de l'ensemble des témoins, la recherche et le développement sont des enjeux majeurs, notamment pour la recherche en diversification de produits et de niches spécialisées.

Iriez-vous jusqu'à recommander, messieurs Scarrow et Albert, que le gouvernement du Canada remette en place un programme doté d'une bonne enveloppe budgétaire — le Bloc québécois a proposé 500 millions de dollars — pour aider l'industrie forestière à innover et à créer de nouveaux produits? Seriez-vous prêts à recommander de rétablir le programme Partenariat technologique Canada?

M. Francis Albert: Je serais tout à fait d'accord. L'une des priorités de l'industrie forestière est d'investir dans des produits à valeur ajoutée. Si l'industrie passe à côté de cette possibilité, malheureusement, je ne pense pas qu'on pourra, dans les années futures, parler bien longtemps de l'industrie forestière au Canada et au Québec.

Présentement, les programmes en place aux niveaux provincial et fédéral ne sont pas adaptés à l'entreprise, et surtout pas à la petite entreprise. Actuellement, tout laisse croire que les produits à valeur ajoutée ne seront pas développés par des grandes entreprises. Ils seront surtout développés par de petites entreprises. C'est la raison pour laquelle je suggérerais qu'il y ait des crédits d'impôt remboursables. Présentement, aucun industriel du Québec, que sa compagnie soit grosse ou non, n'a d'argent à investir, car il ne fait malheureusement pas de profit.

De plus, il faudrait pouvoir bénéficier de programmes adaptés. La crise est réelle, mais elle est temporaire. Souvent, des usines sont temporairement fermées. Les industriels pourraient profiter de ce

temps pour investir dans la modernisation de leurs usines en vue de développer des produits à valeur ajoutée. Comme les usines ne produisent presque rien, ce serait le temps de le faire. Chez nous, chez NBG, on a investi 3 millions de dollars dans l'usine, il y a deux ans. Soixante-dix pour cent des profits générés ont été investis dans l'usine. Présentement, pour développer des produits à valeur ajoutée, on aurait besoin encore de 2 ou 3 millions de dollars pour se rendre dans des créneaux bien particuliers, des créneaux de niche. Malheureusement, à cause de la situation actuelle, on n'est pas capables de le faire. Ce n'est pas un manque de bonne volonté. Le fait que l'usine appartienne à de petits propriétaires a permis de réinvestir 70 p. 100 des profits générés dans l'usine en 2004, soit seulement trois ans après l'ouverture.

Quant à la recherche, il est évident qu'il y en a beaucoup à faire sur les biocarburants et la biomasse. Les pays scandinaves en ont beaucoup fait. Il faut trouver des solutions pour contrer l'utilisation de cette fibre non utilisée, ce qui, en contrepartie, diminuera les émissions de gaz à effet de serre.

• (1215)

Mme Claude DeBellefeuille: Merci.

Et vous, monsieur Scarrow?

[Traduction]

M. Jim Scarrow: Oui, je suis d'accord sur ce point et sur d'autres. Il y a beaucoup de choses qui sont en jeu. Notre industrie vaut 33 milliards de dollars. C'est de loin la plus importante du monde. Elle a besoin d'aide tout de suite pour toutes les raisons qui ont été mentionnées aujourd'hui.

[Français]

Mme Claude DeBellefeuille: Me reste-t-il du temps, monsieur le président?

[Traduction]

Le président: Votre temps parole est écoulé.

À vous, madame Bell, vous avez sept minutes.

Mme Catherine Bell (Île de Vancouver-Nord, NPD): Merci, monsieur le président. Je remercie également tous les témoins d'être venus au comité aujourd'hui.

Je vous présente mes excuses. Étant enrhumée, je n'entends que d'une oreille.

Monsieur Scarrow, j'ai trouvé votre exposé très intéressant parce que je viens d'une région qui est sur le point de perdre une scierie et peut-être l'usine voisine de pâtes, une fois que la scierie aura fermé ses portes après avoir rempli son engagement de fournir de la fibre. Nous devons tenir compte des répercussions sur l'ensemble des collectivités environnantes, des pertes d'emplois avec le temps ainsi que des effets correspondants sur les services sociaux et l'éducation. La même chose est en train de se produire un peu partout dans le pays. Vous avez peint un tableau très sombre de la crise qui touche beaucoup de nos collectivités axées sur les ressources. D'autres témoins nous ont parlé de conséquences semblables.

Les témoins que nous avons entendus pendant ces réunions nous ont décrit les répercussions, mais ils ont aussi proposé des solutions en disant qu'il y a de l'espoir et que nous réussirons à surmonter la crise. Il faudra pour cela des efforts considérables de la part du gouvernement fédéral. Pourtant, si j'ai bien compris vos observations, le dernier budget ne prévoyait pas grand-chose à cet égard. Je voudrais vous remercier d'avoir brossé ce tableau et de l'avoir exposé à tout le monde.

J'ai quelques questions précises à poser au chef Bill Williams au sujet des perspectives qui s'offrent aux premières nations. D'autres témoins nous ont parlé de la planification de l'utilisation des terres, du processus des traités et de l'évolution de la situation. Vous avez dit que la plupart de vos collectivités — dont les 103 qui se trouvent dans les zones ravagées par le dendroctone du pin ponderosa — sont situées dans des régions isolées. Compte tenu du fait que près de 80 p. 100 des premières nations vivent dans des régions forestières, il me semble qu'elles peuvent profiter de très vastes perspectives économiques. Je voudrais simplement savoir de quelle façon la négociation de traités augmente la participation des premières nations aux programmes de formation, aux travaux de R-D, à l'innovation, etc. Le processus des traités permet-il aux premières nations de saisir les occasions économiques qui s'offrent dans les régions forestières?

M. Bill Williams: Je vous remercie de votre question.

Le problème du processus des traités, c'est qu'il ne garantit pas des emplois à long terme. Il permet seulement au gouvernement fédéral et aux provinces de parler au monde des affaires si la question des terres est réglée.

Le problème économique qui se pose dans le cas des forêts de la Colombie-Britannique est exactement le même partout au Canada. Dans le monde entier, il y a des problèmes quand il s'agit d'expédier des produits à différents pays. La Colombie-Britannique est confrontée au même problème de fermeture de l'industrie forestière, de délocalisation et de regroupement des usines dans le Sud de la province et dans l'État de Washington.

Je suis président de notre société forestière. Nous n'avons plus de scierie pour transformer notre produit. Nous devons donc exporter 90 p. 100 des arbres. Nous n'en gardons que 10 p. 100 dans notre région pour alimenter trois scieries spécialisées dans un seul produit, le cèdre rouge.

L'industrie a complètement changé. Les usines ferment les unes après les autres. À cause de ces fermetures, 70 à 90 p. 100 des emplois ont été perdus dans les 109 collectivités autochtones des régions isolées de la Colombie-Britannique. L'économie de ces régions s'est effondrée. À l'heure actuelle, parce que ces collectivités sont isolées et qu'elles n'ont plus d'emplois, le processus des traités ne peut pas les aider.

Nous avons besoin d'un virage économique. Nous pourrions alors nous recycler et trouver de nouvelles occasions pouvant profiter à nos collectivités. Je peux vous donner un petit exemple: la Maison du Canada à Turin, en Italie. Quelque 200 000 à 300 000 personnes l'ont visitée. J'ai eu la chance de le faire. Elle est faite de rondins de pin infesté par le dendroctone. Nous essayons de trouver d'autres produits permettant d'utiliser ces arbres avant qu'ils ne se décomposent complètement et ne soient plus utilisables.

Je vous remercie.

●(1220)

Mme Catherine Bell: J'ai visité cette région en suivant la route en voiture. Si on s'arrête, on ne voit que des arbres rouges infestés par le dendroctone aussi loin que le regard porte. C'est vraiment désolant.

Le gouvernement fédéral a offert 200 millions de dollars pour remédier au problème du dendroctone du pin ponderosa. Quand vous avez dit que le gouvernement provincial a fait une contribution de 200 millions, s'agissait-il d'un montant additionnel ou du simple transfert des 200 millions du gouvernement fédéral?

M. Bill Williams: C'est ce que nous essayons de découvrir. Tout ce que nous savons, c'est que 5 millions de dollars ont été versés aux municipalités, qui s'en servent pour des projets tels que l'agrandissement d'aéroports. Les autorités veulent peut-être favoriser le tourisme dans la région, mais cela n'aide sûrement pas les collectivités autochtones.

Quant aux 200 millions de dollars, si j'ai bien compris, le gouvernement fédéral avait promis un milliard et le gouvernement provincial a décidé d'y ajouter 200 millions de plus.

Le président: Merci, madame Bell.

À vous, monsieur Harris.

M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie également les témoins. Je vous suis reconnaissant d'être venus au comité ce matin.

J'ai une petite question à poser au chef Williams. Au fait, merci d'être venu, merci à tous.

Chef Williams, dans votre nation de Squamish, quel est le pourcentage de pin tordu dans les forêts que vous contrôlez?

M. Bill Williams: La nation de Squamish a la chance de vivre dans la plaine côtière. Nous n'avons donc pas de pin.

M. Richard Harris: J'étais un peu confus parce que Mme Bell a dit qu'elle a visité votre région en voiture et a vu des arbres rougis à perte de vue.

●(1225)

M. Bill Williams: Elle a visité *la* région... c'est-à-dire la Colombie-Britannique.

M. Richard Harris: Très bien, j'ai dû manquer quelque chose.

Monsieur Asselin, il y a un passage de votre exposé qui résume bien la situation actuelle. Vous y dites en substance que la zone de confort de l'industrie forestière est devenue inconfortable. Cela revient à admettre, comme beaucoup l'ont fait, que l'industrie a connu de beaux jours, dont tout le monde a profité, mais qu'elle est confrontée aujourd'hui à de nouveaux défis assez lourds de conséquences.

Cela suscite une question. Il y a eu ces derniers temps beaucoup de critiques, non dans vos exposés, mais dans les médias. La plupart du temps, c'est le gouvernement fédéral et les provinces qui sont blâmés pour la situation dans laquelle nous nous trouvons. Mon point de vue à cet égard est partagé par beaucoup d'autres. Pendant les beaux jours, les usines — aussi bien les papeteries que les scieries — ne se fatiguaient pas trop pour trouver de nouveaux produits parce que tout allait très bien.

Monsieur Scarrow, vous avez envoyé une lettre — que j'ai bien reçue, merci — parlant du manque de papiers minces en Chine et des avantages qu'il y aurait à convertir l'usine de Prince Albert pour répondre à la demande de ce marché. Je suis bien d'accord avec vous, mais voici un exemple. Cette pénurie de papiers minces en Chine existe depuis une quinzaine d'années, à ma connaissance. À un moment donné, pendant que l'usine de Prince Albert fonctionnait, il aurait été possible de profiter de cette situation, mais rien ne s'est fait parce que les choses allaient bien. Nous devons en subir les conséquences aujourd'hui et trouver des moyens de nous en sortir.

Je vous laisse réfléchir à cette question. J'y reviendrai dans quelques instants. Pour le moment, j'ai quelques autres questions à poser.

Monsieur Compton, la plupart des gens disent que la fiducie pour le développement communautaire est une très bonne chose. Vous avez exprimé certaines préoccupations au sujet des moyens d'y accéder. Je crois savoir que cinq bons projets communautaires, y compris des projets réalisés par les premières nations, sont actuellement en cours dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Je ne sais pas si vous êtes au courant de ces projets, mais, si vous ne l'êtes pas, vous voudrez peut-être en discuter avec les maires intéressés pour savoir comment ils ont réussi à obtenir les fonds nécessaires.

M. Leonard Compton: Monsieur Harris, je dois vous dire que, peu importe le montant que le gouvernement fédéral offre, Kenora ne peut pas en profiter parce que le dernier bâtiment de l'usine aura fini d'être démolit d'ici quelques jours. Il ne reste pas beaucoup d'infrastructure à Kenora. Vous aurez beau nous offrir de l'argent, cette usine ne redémarrera jamais.

M. Richard Harris: D'accord. C'est une réalité que beaucoup de collectivités du pays connaissent, y compris Kenora.

M. Leonard Compton: Il est trop tard pour nous.

M. Richard Harris: Voilà pourquoi on insiste tant sur la diversification économique dans les collectivités. Voilà pourquoi la fiducie pour le développement communautaire est destinée aux régions qui peuvent maintenir l'industrie forestière. Je crois qu'un fonds d'innovation des produits forestiers de 127 ou 128 millions de dollars est actuellement offert et que le gouvernement s'apprête à fournir d'autres fonds.

Chef Williams, j'ai quelques questions à vous poser au sujet de votre exposé.

Je signale, en passant, que le gouvernement libéral précédent avait offert de façon inconditionnelle 100 millions de dollars à la Colombie-Britannique. Je pense que le montant a été versé en décembre 2005. En fait, il n'y a pas eu d'autres promesses de financement. Je le sais parce que j'étais alors porte-parole de mon parti pour le secteur forestier et que j'avais posé de nombreuses questions à ce sujet au gouvernement. Ces 100 millions, ce n'était pas mal, mais le gouvernement actuel s'est engagé à fournir un milliard de dollars sur 10 ans. Nous en avons avancé 200 millions, comme vous le savez. Vous avez parfaitement raison. Tout le financement est offert en coopération, et les décisions sont prises de concert avec la Colombie-Britannique. Nous allons probablement continuer ainsi parce que nous sommes tous partenaires dans cette affaire.

Comme une bonne partie de ces 200 millions de dollars était réservée à la lutte contre les incendies de forêt et à la protection intérieure et extérieure des collectivités, je voudrais vous demander si vous savez combien de demandes les premières nations ont présentées pour obtenir une partie de ces fonds. Si vous ne le savez pas, vous pourrez peut-être trouver l'information. Je serais très heureux d'essayer de vous aider à cet égard.

• (1230)

M. Bill Williams: Je vous remercie de ces renseignements. Je ne sais pas du tout combien de demandes ont été présentées parce que je n'étais même pas au courant de l'existence de ce fonds d'urgence.

M. Richard Harris: Il existe.

M. Bill Williams: Pouvez-vous me dire combien d'argent est réservé à la protection contre les incendies de forêt?

M. Richard Harris: Je ne connais pas le chiffre exact, mais, si je m'en souviens bien, il est de plusieurs dizaines de millions de dollars. Il doit servir à la sécurité publique et à la protection contre les incendies de forêt attribuables aux dégâts causés par le dendroctone du pin ponderosa.

M. Bill Williams: Nous avons estimé qu'il en coûterait 1 000 \$ par hectare. Nous avons 135 hectares à protéger autour de nos 109 collectivités. C'est la raison pour laquelle nous avons avancé le chiffre de 135 millions de dollars. Il serait peut-être préférable pour nos collectivités de retravailler ce chiffre.

M. Richard Harris: Vous avez dit, probablement à juste titre, que les premières nations n'ont rien reçu pour la protection contre les incendies de forêt. J'ai donc besoin de connaître le montant total des demandes présentées selon les critères des 200 millions de dollars qui ont été offerts. Je dois savoir si ces demandes ont été acceptées. J'aimerais bien pouvoir vous aider à obtenir une partie de ce montant, mais je dois savoir ce qui a été demandé, ce qui a été approuvé et ce qui est en cours.

Le président: Merci, monsieur Harris. Votre temps parole est écoulé.

Nous entreprenons maintenant le deuxième tour de table. Monsieur Tonks, vous avez cinq minutes.

M. Alan Tonks (York-Sud—Weston, Lib.): M. Harris et Mme Bell seront contents parce que j'ai l'intention de continuer dans la même veine, monsieur le président.

Je suis encouragé, comme le chef Williams doit l'être... Les questions posées — et M. Harris doit le savoir mieux que moi — s'expliquent par l'extrême gravité de la situation créée par le dendroctone et par l'étendue des dégâts qui ont été décrits. Je n'ai pas visité la région, mais j'ai entendu parler de l'importance de l'infestation et j'ai vu quelques photos aériennes. Quant à l'Alberta et à sa situation particulière... Je crois que le comité devrait être encouragé par le fait que, grâce au chef Williams, la réaction des premières nations à l'infestation sera coordonnée. Ces questions ont pour but d'établir quel financement est disponible et comment les premières nations peuvent y accéder, dans le cadre d'une stratégie.

J'espère que je ne m'égare pas en disant qu'à l'étape de la rédaction de notre rapport, le comité voudra tenir compte du témoignage du chef Williams et formuler des recommandations en conséquence quand nous aurons reçu plus de renseignements par suite des questions de Mme Bell et de M. Harris. Je voudrais, au nom du comité, exprimer ma reconnaissance pour les exposés présentés par les maires, M. Asselin et les représentants de l'industrie. Ces exposés confirment ce que d'autres témoins nous ont dit. Nous essayons de définir une approche stratégique, et non une approche tactique fragmentaire. Nous allons y travailler. Je pense en tout cas que le comité se rend bien compte de la gravité des dégâts que pourrait causer un incendie de la taille évoquée par le chef Williams en l'absence de zone de protection pare-feu.

Chef Williams, si vous pouviez nous donner une liste et nous dire quelles demande sont présentée par l'entremise de votre organisation, ce serait très utile pour le comité. Vous voudrez peut-être répondre tout de suite, mais j'ai l'impression qu'au-delà de ces questions, nos analystes auront du travail à faire en étroite collaboration avec vous et votre organisation. Je trouve que la situation est vraiment très grave et nécessite des mesures immédiates.

À vous, chef Williams.

M. Bill Williams: Je vous remercie de votre question. Je transmettrai au comité une liste complète de toutes les demandes présentées par nos collectivités.

M. Alan Tonks: Je crois qu'il sera important pour les autorités fédérales et provinciales qu'il y ait une certaine coordination dans le cadre de nos recommandations.

J'ai une petite question à poser à M. Scarrow. Monsieur le maire, vous avez mentionné qu'un groupe de travail a été formé. Vous avez présenté un certain nombre de recommandations, mais je ne crois pas que ce sont celles de votre groupe de travail. Pouvez-vous nous transmettre ces recommandations?

• (1235)

M. Jim Scarrow: Très volontiers. J'en ai un exemplaire ici, que je laisserai au comité.

M. Alan Tonks: D'accord.

Merci beaucoup, monsieur le président.

Le président: Très bien. Il vous reste encore une minute et demie que vous pouvez utiliser, si vous le souhaitez.

M. Alan Tonks: Je suis sûr que M. Boshcoff peut prendre la relève.

Le président: Allez-y, monsieur Boshcoff. Vous avez une minute et demie.

M. Ken Boshcoff: Merci beaucoup.

Monsieur Asselin, vous avez dit qu'il s'agit de l'une des pires crises depuis la grande dépression pour le secteur forestier et les collectivités qui vivent d'une seule industrie. Vous avez aussi parlé des produits certifiés. Bien sûr, nous avons au Canada trois types de certification. Avez-vous une position particulière relativement au Forest Stewardship Council, qui semble vouloir dominer l'industrie, aux normes ISO et à toutes les autres qui visent la certification? Les règles ont changé. Le gouvernement de l'Ontario a donné son appui au FSC, mais la province ne peut même pas y donner suite.

Puis-je connaître votre avis sur la certification en général?

M. Hugo Asselin: Si nous envisageons sérieusement la certification, nous devrions veiller à ce qu'elle soit reconnue sur la scène internationale. La certification FSC est la plus largement reconnue. On considère en outre qu'elle est la plus critique et

[Français]

la plus difficile à obtenir. Je ne veux pas dire qu'une certification est meilleure qu'une autre ou ce genre de chose, mais là où je veux en venir, c'est qu'il faut être sérieux dans la démarche. On sait tous, présentement, qu'il est possible d'obtenir la certification conditionnelle, donc sans avoir rempli toutes les conditions mais en promettant de les remplir dans un avenir prochain. Il faut dès lors se mettre à travailler pour s'assurer de remplir les conditions. Ça ne sert à rien d'avoir la certification la plus sévère si, cinq ans plus tard, on se la fait retirer parce qu'on n'a pas réussi à atteindre les objectifs.

Je reviens encore à ce que je disais tout à l'heure au sujet de la recherche et développement, des questions auxquelles on n'a pas encore réussi à répondre pour l'instant. Il faut se dépêcher de trouver les réponses pour que, lors du prochain audit, la certification soit maintenue. Je réitère que le Canada est un leader mondial au chapitre des superficies certifiées. C'est une bonne chose et il faut continuer dans cette voie. Il ne faut pas voir ça comme une contrainte, mais comme un atout.

[Traduction]

M. Ken Boshcoff: C'est très utile. Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Boshcoff.

Monsieur Ouellet, vous avez cinq minutes.

[Français]

M. Christian Ouellet (Brome—Missisquoi, BQ): Merci, monsieur le président.

Je voudrais tous vous féliciter d'avoir abordé des problèmes réellement importants au moment d'une crise. C'est au moment d'une crise qu'on doit faire des changements importants, et vous avez à peu près tous mentionné la même chose, c'est-à-dire qu'il faudrait peut-être utiliser plus de bois et de fibres au Canada, avant d'essayer de les exporter. Ça concerne donc surtout le secteur du bâtiment.

Monsieur Asselin, j'aimerais que vous nous donniez des suggestions pour le gouvernement, que vous nous disiez ce qu'il peut faire pour développer l'écoénergie. On parle beaucoup de l'énergie renouvelable, de l'importance qu'elle va avoir, et le bois en est une. Pouvez-vous nous donner des conseils quant à la direction que le gouvernement devrait prendre?

M. Hugo Asselin: D'abord, j'aimerais insister sur le fait que c'est important de voir la forêt de façon holistique, donc comme un tout qui comprend de nombreuses ressources. Le bois en est une, mais il y en a plein d'autres. Beaucoup de ces ressources pourraient permettre de faire vivre des communautés. La forêt abrite des richesses valant de millions de dollars qui ne sont pas utilisées présentement et dont on pourrait se servir de façon durable. C'est important de toujours garder ça à l'esprit.

Vous avez aussi dit qu'il faudrait utiliser plus de bois ici même, au Canada. Je me suis bâti une maison, il y a deux ans, et ça coûte cher d'utiliser le bois de chez nous. Le bois certifié coûte cher. Des remises d'impôt ou de taxes pour favoriser l'achat de produits locaux — je veux dire canadiens et/ou certifiés — seraient appréciées. Les consommateurs sont prêts. Si je demande aux gens, ils se disent prêts à acheter ces produits, mais parfois c'est une question d'argent, et un peu d'aide pourrait suffire.

Pour ce qui est de la bioénergie, c'est une avenue intéressante. Cependant, j'ai mentionné qu'il n'y a pas une solution magique qui va tout régler. C'est un ensemble de solutions et ça fait partie de cet ensemble de solutions. Ce n'en est qu'une seule. Le danger, c'est de croire qu'on a des « déchets » qui sont des résidus de l'industrie forestière peu ou pas utilisés à partir desquels on pourrait faire de l'énergie. C'est bien, mais commencer à piller les forêts et aller chercher jusqu'à la moindre petite branche pour faire de l'éthanol ou des granules, ce n'est pas correct parce qu'il ne faut pas oublier que les résidus de la coupe forestière qu'on laisse sur le terrain à la suite d'une intervention ont un rôle écologique à jouer. Dans certains endroits, ça dérange moins d'en enlever; dans d'autres, ça dérange davantage. Ça prend des études pour savoir exactement de quoi il retourne. En ce qui concerne la bioénergie, la question est plutôt de dire qu'on va utiliser nos ressources de façon optimale, mais il ne faut pas exagérer non plus.

•(1240)

M. Christian Ouellet: Sur ce point, êtes-vous en accord ou en désaccord avec M. Baribeault, chercheur à Hydro-Québec? Il dit que présentement le Québec possède 10 millions de tonnes de biomasse non utilisée, et que cela ne nuit pas du tout à la foresterie si on les utilisait.

M. Hugo Asselin: Ça ne nuirait probablement pas à la foresterie, mais peut-être que ça nuirait à la forêt. Ce n'est pas la même chose. Cela ne m'étonnerait pas effectivement que des millions de mètres cubes soient disponibles, mais il faut les utiliser sagement et prudemment et ne pas se lancer à fond là-dedans, parce qu'on va frapper un autre mur. Oui, c'est une voie à envisager. Je vous ramène à votre logique voulant qu'on satisfasse nos besoins et, s'il en reste, on pourra se concentrer sur les besoins d'autres pays.

Personnellement, je crois qu'il vaut mieux créer 100 emplois stables, à long terme et qui procurent aux gens une bonne qualité de vie, plutôt que 1 000 emplois qui seront abolis dans deux ans en raison de la fermeture de la ville.

M. Christian Ouellet: C'est certainement une très bonne façon de penser. Vous avez ouvert une piste lorsque vous avez parlé de taxes sur les matériaux fabriqués, tant les matériaux très sophistiqués que les poutres. Tous les produits faits à partir de bois au Canada pourraient ne pas être assujettis à une taxe de transformation ou à une taxe de vente.

Qu'en pensez-vous?

M. Hugo Asselin: Je ne suis pas économiste, il m'est donc difficile de me prononcer. Je ne connais pas non plus les implications de l'ALENA ou d'autres traités que le Canada a signés. Il ne faut pas se faire taper sur les doigts par les Américains plus qu'ils ne le font présentement — quoique c'est « dur à battre ». Il faut surveiller ça. J'ai l'impression que rien n'empêche de favoriser l'achat local ou de produits canadiens. Évidemment, on devrait plutôt valoriser les produits à haute valeur ajoutée, comme ce qu'on fait à Kenora, plutôt que les produits de base, mais pourquoi ne le ferait-on pas dans leur cas aussi? Quand j'ai acheté un deux-par-quatre pour ma maison, j'ai essayé de faire en sorte qu'il provienne du plus près possible de chez moi et qu'il ait un sceau de certification. C'étaient là mes critères.

M. Christian Ouellet: Monsieur Albert, vous avez dit que s'il y avait un crédit de taxe remboursable, on pourrait aider les petites compagnies à obtenir la certification FSC. Cela suffirait-il, ou devrait-il y avoir des programmes pour aider les gens à faire du jardinage dans les forêts?

M. Francis Albert: Votre question comporte deux volets. Actuellement, aucune aide n'est accordée pour ce qui est de la certification des forêts, pas plus à l'industrie qu'aux petits propriétaires de lots boisés. Les gens doivent faire eux-mêmes cette démarche et ils doivent défrayer 100 p. 100 des coûts. Il faudrait avoir au moins une aide sous forme de crédits d'impôt pour l'industrie et les propriétaires de lots boisés qui veulent être certifiés. Cela donnerait une plus-value non pas pour vendre le produit, mais pour le faire reconnaître aux niveaux provincial, national et international. Beaucoup de pays demandent du bois certifié ou de saines pratiques.

J'ai parlé de forêt privée pour la seule raison que la province doit s'occuper de sa forêt publique. Quant à la forêt privée, au départ, le gouvernement fédéral participait au Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées pour intensifier l'aménagement et augmenter la qualité des produits.

Au Québec et au Nouveau-Brunswick, les forêts privées sont très productives et on manque de sous pour les aménager. Par exemple, si quelqu'un investit 1 000 \$ dans sa propriété, il va en tirer un bénéfice dans 15, 20 ou 30 ans. Il est donc impensable pour un particulier d'investir 100 p. 100 de ces sommes pour augmenter la production de matières ligneuses et la qualité du bois. Auparavant, pour la forêt privée, il y avait le Programme de développement forestier de l'Est du Québec, auquel le gouvernement fédéral participait. Malheureusement...

•(1245)

M. Christian Ouellet: Depuis combien de temps ce programme n'existe-t-il plus?

M. Francis Albert: Depuis 1996. À ma connaissance, cela représentait une trentaine de millions de dollars pour l'est du Québec. De mémoire, il y en avait même pour les Maritimes.

M. Christian Ouellet: Cela suffisait-il?

M. Francis Albert: Ce programme ne suffisait peut-être pas, mais il contribuait à améliorer la qualité et la quantité du bois.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Allen, vous avez cinq minutes.

M. Mike Allen (Tobique—Mactaquac, PCC): Merci, monsieur le président.

J'ai trois petites questions à poser, la première à M. Asselin, la deuxième à M. Candline et la troisième à M. Scarrow.

Monsieur Asselin, vous avez dit dans votre exposé que les entreprises de taille moyenne sont les mieux en mesure de survivre en période de crise. Je peux citer l'exemple d'une société de ma circonscription qui a investi et qui poursuit ses activités. C'est en quelque sorte une entreprise de taille moyenne du Nouveau-Brunswick.

Que pensez-vous des déclarations de M. Lazar, président de l'Association des produits forestiers, selon lesquelles il ne faudrait pas intervenir, mais permettre les restructurations et les fusions et laisser l'industrie se débrouiller toute seule. Je crois qu'il y a un équilibre à trouver entre les deux extrêmes. Que pensez-vous de cela, dans l'optique de nos recommandations?

M. Hugo Asselin: Vous avez raison, il y a un équilibre à trouver. Pour le moment, la balance penche beaucoup du côté des fusions et des regroupements.

Je commence toujours en anglais.

[Français]

Il faut trouver cet équilibre, qui n'existe pas présentement, à mon avis. Je parle des compagnies de taille moyenne. En effet, ce n'est pas nécessairement mieux pour les très petites entreprises, car elles n'ont parfois pas les moyens de passer à travers une crise de longue durée. Les entreprises de taille moyenne, cependant, peuvent naviguer malgré les fluctuations du marché. Si un type de produit est moins en demande, elles peuvent se tourner vers un autre type de produit plus facilement qu'une grosse usine, qui aura plus de difficultés à faire ce genre de chose.

De plus, les compagnies de taille moyenne sont en général plus près de la communauté et il est plus gênant de mettre des gens à la porte, car on risque de les croiser à l'épicerie plus tard, contrairement aux grosses compagnies dont les sièges sociaux sont décentralisés. Cela peut se passer à l'intérieur d'une même province. Je ne blâme pas d'autres pays ou d'autres provinces ou qui que ce soit, mais il s'agit d'un type de gestion où on est un peu moins près des gens. On a des usines un peu partout sur la planète et on ouvre et on ferme ces usines au gré des marchés, sans nécessairement avoir beaucoup d'égards pour les gens qui souffrent de ces fluctuations.

[Traduction]

M. Mike Allen: Monsieur Candline, nous avons beaucoup parlé de la hausse rapide du dollar canadien, surtout dans les six à huit derniers mois. Qu'avez-vous à dire de la période 1998-2004 pendant laquelle le dollar se situait entre 68 et 75 ¢? Avons-nous manqué une occasion d'agir? L'industrie aurait-elle pu profiter de cette période pour faire des investissements pendant qu'elle réalisait des bénéfices?

M. William Candline: Je vous remercie de votre question.

Il n'y a pas de doute que l'industrie a eu la possibilité de faire beaucoup d'argent dans les années où le dollar était assez bas, mais je soutiens qu'elle a beaucoup investi pendant cette période. Il n'y a pas de doute que la hausse du dollar a des répercussions très négatives sur notre usine. Nous payons la plupart de nos matières premières en dollars canadiens, sauf la résine qui vient des États-Unis. Toutefois, nous vendons 90 p. 100 de notre production aux Américains. La hausse du dollar nous fait donc beaucoup de tort.

J'estime cependant que l'industrie a beaucoup investi pendant cette période.

M. Mike Allen: N'empêche, ce n'était pas suffisant puisque les Scandinaves nous ont clairement dépassés à ce moment.

M. William Candline: C'est exact.

M. Mike Allen: Ma troisième question est adressée à M. Scarrow.

Vous avez parlé d'optimisation. Cela m'intéresse beaucoup parce que notre comité spécial sur l'offre de bois au Nouveau-Brunswick avait recommandé, il y a quelques années, d'optimiser la valeur de chaque arbre abattu dans la forêt. Aujourd'hui, nous produisons des copeaux à partir d'essences d'assez grande qualité pour les utiliser comme combustibles et à d'autres fins.

Pouvez-vous nous parler de quelques pratiques exemplaires que nous pourrions envisager pour optimiser la valeur de chaque arbre abattu? Devrions-nous consacrer des fonds de recherche à cette fin?

• (1250)

M. Jim Scarrow: Je serais sûrement d'accord. En Saskatchewan, notre industrie est assez petite. Sur le plan géographique, elle est bien située, pas trop loin de Prince Albert. Nous envisageons d'effectuer une opération de tri sur toutes les billes reçues afin de séparer celles

qui ont la plus grande valeur pour les réserver à certains secteurs de production.

De toute évidence, le monde a changé d'une façon radicale. Il était commode pour nous de faire du commerce Nord-Sud avec les États-Unis, mais nous devons maintenant regarder du côté de la Chine et l'Inde. En Chine, 5 p. 100 seulement de la population a accès à des papiers minces. Cet accès croît avec le niveau de vie. Quelque 95 p. 100 des Chinois n'ont pas accès à ces papiers, mais à mesure que leur niveau de vie s'améliore, ils vont vouloir en acheter à des fins que nous tenons pour acquises. Les Chinois n'ont pas non plus de catalogues de grands magasins.

Avec 1,3 milliard d'habitants en Chine et 1,1 milliard d'habitants en Inde, nous devons apprendre à connaître leurs besoins en produits de fibre ou de bois, puis repenser notre production et reconvertir nos usines pour faire la transition entre le bois d'œuvre et les produits dont ces pays ont besoin.

Bien sûr, rien n'arrive avant que quelqu'un aille vendre quelque chose. Il faut faire du marketing et trouver de nouveaux partenaires. Pour moi, il est très clair que nous pourrions commencer à agir, au moins dans ces deux pays.

Le président: Merci, monsieur Allen.

Pour le troisième tour de table, nous aurons maintenant M. Alghabra pour cinq minutes.

M. Omar Alghabra (Mississauga—Erindale, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous. Je remercie les témoins d'être venus au comité pour nous aider dans cette étude.

Je voudrais poser une question à M. Asselin. J'ai beaucoup apprécié tous les exposés présentés, y compris la vôtre. Les options à considérer sont très complètes et ont une vaste portée qui ne dément pas votre recommandation concernant une vision holistique.

Certaines de ces choses dépendent de chaque industrie. Pouvez-vous donc préciser les domaines dans lesquels le gouvernement fédéral peut jouer un rôle utile qui contribuerait à la mise en œuvre de certaines de ces recommandations? D'une façon générale, j'accepte volontiers vos recommandations, mais le problème pour nous est de déterminer la façon dont le gouvernement fédéral peut, par exemple, soutenir les entreprises de taille moyenne.

Pouvez-vous nous donner quelques précisions?

[Français]

M. Hugo Asselin: Selon certaines de ces recommandations, le gouvernement serait l'acteur principal, particulièrement en ce qui a trait au financement de la recherche et développement, ainsi que des aires protégées. Il faut que ce soit fait de concert avec les provinces et le réseau de Parcs Canada. Étant donné que les changements climatiques ne connaissent pas les frontières, il est clair que le gouvernement pourrait faire quelque chose sur ce plan. Il y a peut-être eu un relâchement depuis quelques années, mais le retard n'est pas nécessairement impossible à rattraper. Cependant, on se rend compte, à la suite de l'épidémie du dendroctone du pin ponderosa, que les changements climatiques peuvent nous toucher là où on ne les attendait pas.

Les autres recommandations semblent concerner davantage l'industrie. Je pense que le rôle du gouvernement est d'évaluer de quelle façon il pourrait appuyer l'industrie par des types de crédits qui ne seraient pas remis en cause par les ententes internationales. Je pense que la filière de la recherche et développement est vraiment prometteuse puisque aucun pays ne peut nous empêcher d'investir en recherche et développement. On a le droit de le faire.

Il existe plein de solutions, mais il manque parfois une petite subvention à un chercheur. Je plaide en faveur des universités. Cependant, le gouvernement fédéral, par l'entremise du Service canadien des forêts, fait de l'excellent travail. Il s'en fait également dans l'industrie. Par ailleurs, comme on le disait un peu plus tôt, si l'industrie ne fait pas de profits, elle ne pourra investir en recherche. Je crois donc qu'une subvention pour la recherche ne serait pas mal vue dans le cadre des accords internationaux.

Je pense que ce serait le rôle du gouvernement. Je ne peux vous en dire plus, parce que vous êtes le gouvernement. Vous verrez, donc.

• (1255)

[Traduction]

M. Omar Alghabra: Vous avez raison, mais si nous tenons ces audiences, c'est en partie parce que nous avons besoin d'entendre de nouveaux points de vue et des idées originales. En fait, beaucoup des exposés d'aujourd'hui et des journées précédentes nous ont présenté des visions différentes auxquelles nous n'avions peut-être pas pensé, qu'il s'agisse de biomasse, de certaines stratégies de marketing à l'étranger ou de diversification des marchés. C'est important pour nous.

Vous avez également dit qu'une solution n'est pas nécessairement la bonne. J'aime bien l'idée de soutenir les entreprises de taille moyenne, mais je me pose des questions sur ce que le gouvernement fédéral peut faire à cet égard. Je suis bien d'accord sur l'idée d'investir dans la R-D, les programmes de formation pour les travailleurs et peut-être dans des avances de capital et des partenariats.

Allez-y, je vous en prie.

[Français]

M. Hugo Asselin: On pourrait peut-être aider les compagnies de taille moyenne et, un peu par la bande, les plus petites compagnies. Il y aurait lieu de favoriser la mise en réseau et la création de grappes industrielles dans des régions données, ce qui ferait en sorte que plusieurs usines complémentaires seraient près les unes des autres.

Par contre, il pourrait arriver qu'une de ces usines soit en difficulté si le marché connaissait une fluctuation imprévue, mais une seule usine, et non toutes les usines de la communauté, irait mal. Les autres pourraient engager certains des travailleurs qui auraient perdu leur emploi temporairement, ce qui donnerait un coup de main.

Je pense qu'un réseau est beaucoup plus fort qu'une seule entité, pour un même nombre de travailleurs. Ça pourrait être un moyen.

[Traduction]

M. Omar Alghabra: Merci.

Le président: Merci, monsieur Alghabra.

Nous passons maintenant du côté du gouvernement. Monsieur Comuzzi, vous avez cinq minutes.

L'hon. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Superior-Nord, PCC): Je vous remercie. Je m'en tiendrai aux cinq minutes.

Le président: Ne faites pas des promesses que vous ne pouvez pas tenir.

L'hon. Joe Comuzzi: C'est le sort des politiciens.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Joe Comuzzi: Monsieur Scarrow, sans parler des points que le comité abordera dans ses recommandations, j'estime que le dendroctone du pin nous préoccupe beaucoup. Les recommandations porteront évidemment sur ce que le gouvernement peut faire pour aider l'industrie et les personnes touchées dans cette région. Il me semble que le Nord de la Saskatchewan aura à jouer un rôle de premier plan dans la guerre contre le dendroctone du côté est de l'Alberta et du côté Ouest de la Saskatchewan. C'est probablement là que seront concentrés les efforts. J'aimerais beaucoup que nous ayons un plan fondé sur les connaissances scientifiques de nos chercheurs.

Nous arriverons à arrêter l'infestation. Je ne sais pas encore comment, mais nous allons devoir le faire avant que le dendroctone n'envahisse la Saskatchewan, Manitoba, l'Ontario et le Québec. C'est là que nous devons concentrer nos efforts.

Je suis certain que le comité aimerait beaucoup connaître vos plans. Vous êtes le chef de file dans cette région. Puis-je donc vous le demander? Vous ne devez pas nécessairement répondre aujourd'hui, mais...

M. Jim Scarrow: Je peux vous donner une réponse rapide. Je pourrai ensuite faire parvenir au comité des notes du symposium sur le dendroctone du pin qui s'est tenu dans ma ville il y a environ huit mois.

Au moins pour cette année, nous avons encore eu des températures extrêmement froides. La seule chose qui semble marcher, c'est une température de -35 degrés pendant quatre ou cinq jours. Nous nous attendons à avoir ces conditions en Saskatchewan pendant des années. Nous aimons le froid.

Je vous ferai parvenir un exemplaire de ces documents.

L'hon. Joe Comuzzi: Je vous remercie. Je crois que c'est important. Je suis heureux que nous nous entendions sur ce point.

Monsieur Compton et monsieur Candline, je connais un peu la région dont nous parlons. Je vais être très franc. Je crois que vous êtes un peu injuste envers nous, monsieur Compton, quand vous dites que nous n'essayons pas d'agir dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Nous le faisons vraiment. Vous savez certainement que toutes les collectivités comptent les unes sur les autres dans cette région.

La semaine dernière, nous avons annoncé l'attribution d'environ 4 millions de dollars à des projets d'amélioration d'aéroports qui favoriseront l'industrie forestière et les petits aéroports locaux. C'est absolument nécessaire. Ces travaux faciliteront l'exploration minière dont nous avons besoin. Tous ces aéroports avaient besoin d'aide. Nous avons été heureux de leur en offrir. Cette semaine, je dois me rendre à Kenora pour annoncer un programme de routes d'hiver pour les premières nations. J'essaie de me libérer pour une journée afin de pouvoir y aller.

Je ne crois pas qu'on vous isole, et je ne veux pas que vous vous sentiez isolé. J'ai parlé d'un programme de reprise pour Kenora hier après-midi. Nous avons parlé d'un programme de reprise pour Dryden. Nous comprenons que les papetières et l'industrie du papier journal sont dans une très mauvaise passe au Canada. Nous avons entendu des témoignages à ce sujet au cours des deux ou trois dernières semaines. Quand Kenora a perdu les journaux de Minneapolis, qui étaient ses principaux clients, c'était le commencement de la fin. Je ne sais pas pourquoi nous les avons perdus, mais nous devons accepter cette réalité. Ils étaient vos principaux clients depuis des années, et vous les traitiez très bien.

Nous voulons un plan de reprise. Nous avons quelques idées dont nous aimerions discuter avec vous. Il est très important que les maires des petites collectivités — c'est-à-dire le maire à qui nous avons parlé à Dryden et vous — s'entendent sur un plan pour que nous puissions travailler en partenaires plutôt qu'en adversaires.

C'est tout ce que j'ai à dire aujourd'hui.

• (1300)

M. Leonard Compton: Puis-je répondre?

L'hon. Joe Comuzzi: Je vous en prie.

M. Leonard Compton: J'ai l'impression qu'il est trop tard pour Kenora. L'usine ayant été fermée et démolie, il n'y a pas grand-chose qu'on puisse faire.

Mais il y a une chose qui m'étonne toujours dans notre région, comme je l'ai dit à Ken Boshcoff en sortant. J'étais avocat. Je ne sais donc pas grand-chose de la foresterie — et peut-être de beaucoup d'autres domaines —, mais j'ai vécu à Kenora pendant 45 ans. J'ai connu les beaux jours et les mauvais. Il y a cependant une chose qui ne cesse pas de m'étonner. À la base, nous parlons aujourd'hui d'une

simple question d'offre et de demande. Nous sommes en situation de surcapacité, mais, à Kenora, nous avons de l'offre et de la demande. Malheureusement, le gouvernement fédéral — ce n'est pas seulement l'actuel, car cette situation remonte à très longtemps — ne veut pas nous aider. Les Affaires indiennes devraient utiliser notre bois pour construire des maisons dans les réserves. Il y en a 10 dans un rayon de 65 kilomètres de Kenora.

Dans l'avion que j'ai pris pour venir à Ottawa, j'ai rencontré le chef Fisher, de la réserve de Whitedog, qui venait voir votre ministre des Affaires indiennes parce que sa bande attend depuis des années et des années la construction d'une école, qui ne cesse d'être reportée. Pourquoi ne construisons-nous pas cette école maintenant? Nous avons les matériaux et tout ce qu'il faut. Chacune des réserves de la région a besoin de logements. Pourquoi les Affaires indiennes ne... À moins que nous ayons quelques constipés dans la bureaucratie fédérale, pourquoi ne laissons-nous pas jouer l'offre et la demande?

L'hon. Joe Comuzzi: Mes cinq minutes sont écoulées, monsieur le président...

Le président: Oui, elles le sont. Merci, monsieur Comuzzi.

L'hon. Joe Comuzzi: ... mais je vous prie de rester parce que j'aimerais bien avoir un petit entretien avec vous après la réunion.

Le président: Merci, monsieur Comuzzi.

Je vous remercie tous d'être venus aujourd'hui, de nous avoir présenté des exposés et d'avoir répondu à nos questions.

Je remercie tous les membres du comité pour leurs questions.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.